

POUR

LES SERVICES PUBLICS

FSU

REVUE DE LA FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE - FSU - SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 235, OCTOBRE 2021

10^e CONGRÈS NATIONAL METZ 31 janvier au 4 février 2022

Metz



2022

U.
F.S.U.

ENGAGÉS
AU QUOTIDIEN

Cahier spécial n° 1 congrès de la FSU

- Rapport national d'activité
- Expressions et listes des tendances

Sommaire

Rapport national d'activité

Contexte	p. 04
Situation internationale et Europe	p. 06
L'activité de la FSU dans les différents secteurs	
• Fonction publique et Services publics	p. 07
• Éducation, enseignement supérieur	p. 08
• Emploi formation	p. 09
• Travail social	p. 10
• Justice	p. 10
• Droits et libertés	p. 11
• Droits des femmes	p. 12
• Retraité-es	p. 12
Vie interne	p. 13

Expression des tendances

Unité et Action et sans tendance	p. 14
Liste à l'initiative de l'EE (Ecole Emancipée)	p. 16
Emancipation	p. 18
Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)	p. 20
Front Unique	p. 22

Éditorial

On vote !

Notre 10^e congrès national se tiendra à Metz du 31 janvier au 4 février 2022. Le moment est donc venu de préparer ce moment important de la vie de la fédération.

Ce cahier spécial est le premier outil de préparation. Il comprend le rapport d'activité et les textes d'orientation des différentes tendances.

Toutes et tous les adhérent-es sont appelé-es à voter directement sur le rapport d'activité des trois dernières années. Ce rapport est l'aboutissement d'un travail de synthèse entre des approches diverses.

Cependant, sur deux points, des « fenêtres » expriment des appréciations différentes.

Vous aurez donc à choisir entre ces deux fenêtres A ou B puis à voter sur l'ensemble du rapport.

Vous aurez également à choisir entre cinq textes d'orientation et listes de tendances. Les instances de la FSU (congrès, conseil et bureau fédéral...) sont composées en tenant compte de ce vote.

La FSU a choisi de favoriser la représentation des femmes dans ses instances en imposant un minimum de 80 femmes sur 150 candidat-es. Les listes présentent donc la mention (F) ou (H) au regard de chaque candidat-e, quand les tendances ont accepté que cette mention figure.

À la FSU, ce sont les adhérent-es qui décident du fonctionnement et de l'orientation de la fédération : un outil de démocratie qui est un élément fondamental de la FSU.

Alors votez massivement !

Congrès FSU Metz 2022

Élections fédérales

Votez du 4 au 25 novembre 2021

Ce journal est à conserver précieusement, il vous sera utile pour voter (rapport d'activité, textes d'orientation, listes...). Ces textes seront également disponibles sur le site de la FSU <http://www.fsu.fr/>. Vous recevrez le matériel de vote (bulletin et enveloppe) ou les modalités de vote de votre syndicat avant le début de la période de vote, c'est-à-dire un peu avant le 4 novembre... La période de vote est fixée du jeudi 4 au jeudi 25 novembre 2021.

Chacune et chacun est donc appelé-e à participer à ce scrutin fédéral afin de donner à la FSU toute sa légitimité. Ce n'est pas une affaire de spécialiste, tous les adhérent-es peuvent et doivent prendre leur place dans ce processus.

Les Congrès Départementaux

Les congrès départementaux se tiendront du 9 au 17 décembre 2021 et du 3 au 20 janvier 2022. Tout comme pour le vote, la participation du plus grand nombre à cette étape de la construction démocratique de nos orientations et nos propositions pour l'avenir est indispensable.

Les congrès départementaux préparatoires au congrès national vont débattre de quatre grands thèmes :

Thème 1 : Éducation, formation, recherche, culture : un service public pour le progrès social

Thème 2 : La Fonction publique pour réaliser le service public, une idée moderne

Thème 3 : Rupture écologique, droits humains et justice sociale : une urgence démocratique

Thème 4 : Quelle FSU pour quel syndicalisme ?
(titre provisoire)



Congrès de Metz 2022

Rapport d'activité

Le contexte de ces deux dernières années

Ce rapport d'activité couvre une période d'un peu moins de deux ans, de décembre 2019 à septembre 2021, période plus courte qu'à l'habitude puisque la FSU avait dû décaler de près d'un an le congrès de Clermont-Ferrand à décembre 2019 et retrouve donc avec le congrès de Metz en janvier 2022 son rythme triennal.

Période qui n'en fut pas moins dense en termes d'activité syndicale nationale, régionale et départementale, puisqu'au mouvement social contre la réforme des retraites a succédé la période de crise sanitaire.

La période de décembre 2019 à mars 2020 a été marquée par la **lutte contre la réforme des retraites**. La FSU a cherché à porter ce sujet au niveau du projet global

de société qu'une telle réforme signifiait. La mobilisation a donc été précédée par une multiplication des stages, réunions syndicales, publications spécifiques, comptes-rendus des réunions avec le secrétariat d'état à la réforme des retraites. Il s'agissait de contrer l'argument selon lequel ce combat était celui de quelques privilégié-es défendant leurs régimes spécifiques, et donc de faire la démonstration que les problèmes centraux étaient ceux du niveau de solidarité, des droits sociaux, ou encore de la place des retraité-es dans notre société. Pour cela, la FSU s'est appuyée aussi sur les analyses et les dynamiques développées par le mouvement des retraité-es dans le cadre du groupe des 9. Cette même préoccupation

de ne pas faire de ce combat un mouvement catégoriel explique que la FSU ait lancé suffisamment tôt et dans un cadre interprofessionnel un appel à la grève le 5 décembre puisque cette date, initiée par les organisations de la RATP, circulait largement et permettait donc de donner une échéance. La FSU a mené cette bataille au sein de l'interpro au niveau national : c'est l'interpro qui a permis de fixer le rythme des initiatives et de rassembler lors des mobilisations. Elle a fait l'analyse que ce mouvement devrait s'inscrire dans la durée et permettre la participation du plus grand nombre. Elle a donc soutenu les reconductions de la grève là où elles étaient possibles tout en engageant le plus grand nombre de sala-

riées à rejoindre le mouvement par l'identification de temps forts rapprochés dans le temps permettant de scander le mouvement. Elle a encouragé, toujours dans le cadre interprofessionnel, des modalités originales de luttes comme les retraites aux flambeaux en soirée. Les simulateurs développés par les syndicats de la FSU ont permis de mettre en lumière concrètement la perte individuelle qu'engendrerait la réforme, en particulier pour les personnels ayant peu d'indemnités. Le gouvernement a cherché à présenter un plan de revalorisation salariale dans l'Éducation nationale comme une « contrepartie » possible à la mise en œuvre de cette réforme. Refusant cette logique, la FSU en a cependant profité pour mener campagne sur la faiblesse des salaires dans l'ensemble de la Fonction publique, et sur le problème que posait le développement des régimes indemnitaires.

Globalement, la séquence « réforme des retraites » a permis de remettre en mouvement une partie des personnels autour du projet de société et autour des organisations syndicales, là où beaucoup avaient théorisé, lors de la séquence précédente, l'affaiblissement du syndicalisme et son incapacité à rassembler. Ce puissant mouvement a créé un rapport de forces important : la grève et les manifestations du 5 décembre ont été d'un niveau historiquement haut – par exemple le taux de grévistes dans l'Éducation nationale n'avait pas été aussi élevé depuis 2003 – et les journées nationales qui ont suivi, moins massives, ont cependant rassemblé de très nombreux-travailleuses. Le mouvement s'est poursuivi en prenant appui notamment sur la grève reconductible dans les transports ; la participation aux manifestations

a été d'un niveau important mais la grève a été moins suivie par la suite, est devenue très faible dans certains secteurs de la Fonction publique et dans le secteur privé les grèves ont été très peu nombreuses. Cependant, l'opinion a évolué favorablement, une majorité de plus en plus importante de français-es soutenant les revendications syndicales, c'est à mettre à l'actif des organisations dont la FSU. C'est dans cette perspective de long terme que s'est inscrite la FSU, notamment en publiant un ouvrage de fond sur les retraites et en continuant à mobiliser sur l'ensemble des questions de protection sociale et de développement des solidarités.

De son côté, le gouvernement s'est montré inflexible et a même tenté de passer en force avec le 49-3. Cependant, face à la mobilisation qui a mis en lumière la hauteur de la contestation, il a renoncé à porter la réforme pendant la crise sanitaire. Elle a mis un terme (provisoire ?) au processus de réforme, on peut dire au final que sans ce mouvement, la réforme serait en place aujourd'hui, sa mise en échec est donc un élément majeur du bilan de la FSU au cours de ces mois-là. Pendant toute la période de **crise sanitaire**, la FSU a continué à jouer son rôle de défense des collègues, par la continuité de sa présence aux côtés des agent-es dont le quotidien était bouleversé, dont les conditions de travail étaient parfois dégradées et dont les droits n'étaient pas toujours respectés, mais aussi par une valorisation de leur rôle par diverses interventions médiatiques, publications, etc. La FSU a aussi continué à organiser la mobilisation, que ce soit dans le cadre interprofessionnel avec par exemple un 1^{er} mai 2020 entièrement virtuel, dans le cadre

de la Fonction publique avec en particulier les interpellations intersyndicales qui ont permis d'obtenir la suspension du jour de carence pendant la durée de la crise, ou encore dans l'éducation où plusieurs interpellations intersyndicales ont dénoncé les errements de la politique ministérielle : par exemple, pendant la période de premier confinement, ce sont les interventions de la FSU qui ont permis que le ministère revienne en partie sur son idée que l'enseignement continuait comme si de rien n'était (évaluations, etc.), de même que, lors des périodes de réouverture, ce sont les interventions de la FSU, en intersyndicale quand cela a été possible, qui ont permis d'obtenir des aménagements, certes insuffisants, mais qui ont été de nature à permettre l'ouverture des lieux scolaires, voir ci-dessous la partie éducation. Durant la deuxième vague, c'est sur le terrain de la défense des libertés publiques et contre les idées d'extrême droite que les mobilisations se sont beaucoup développées, en particulier dans le cadre de la lutte contre la loi sécurité globale ou encore contre la loi dite « séparatisme », la FSU a été partie prenante de tous les cadres unitaires de mobilisations contre ces lois et contre les idées d'extrême droite. De même, la FSU a participé à tous les cadres unitaires permettant de porter la question des droits des femmes. Les actions du 8 mars sont de mieux en mieux anticipées grâce au travail militant de toute la FSU et en particulier du secteur droit des femmes. La FSU s'est beaucoup engagée pour faire vivre et décliner dans toute la Fonction publique l'accord égalité professionnelle qu'elle a signé.

Dans la Fonction publique, la lutte contre la loi de transformation de la Fonction publique qui avait marqué

Le précédent bilan d'activité de la FSU, a continué. Là aussi, la FSU avait alerté très tôt sur les dangers de la remise en cause des équilibres statutaires, sans réussir cependant à en faire un sujet majeur dans l'opinion. Elle a continué ses interventions et ses mobilisations à tous les niveaux, continuant à informer les collègues de leurs droits tout en les alertant sur le manque de transparence qui préside désormais aux décisions de l'administration au vu de l'affaiblissement du rôle des CAP, et en mettant en avant le travail réalisé dans les CHSCT ainsi que toutes les régressions qui signifie la loi TFP (remise en cause du droit de grève, de l'aménagement du temps de travail, etc.). La FSU n'a jamais abandonné ce combat. Elle a fait intervenir plusieurs fois des personnalités (par exemple récemment Anicet Le Pors et Gérard Aschieri au CDFN de mai 2021) pour armer ses militant-es et a mené un travail inter-syndical avec la CGT, Solidaires et la FA qui a abouti à la publication

d'une brochure de 24 pages « La Fonction publique que nous voulons » en direction des personnels. Le changement de périmètre du ministère et de ministre quand Amélie de Montchalin a remplacé Olivier Dussopt n'a donné lieu à aucune remise en cause sur le fond de la politique suivie. Plusieurs négociations ont été ouvertes par la Ministre, sur le télétravail et sur la protection sociale complémentaire des agents publics, la FSU a pris toute sa part aux discussions, elle les a d'ores et déjà fait avancer (sur le télétravail en faisant acter les principes de volontariat et de réversibilité, sur la PSC en mettant en avant la problématique des solidarités actifs/actives retraité-es).

La crise sanitaire a été l'occasion d'un approfondissement de la **dynamique « Plus Jamais ça »** dans laquelle la FSU a été moteur. La publication d'une tribune « Plus jamais ça, préparons le jour d'après » a été le départ d'un renforcement de l'alliance entre organisations syn-

dicales et associations autour des objectifs de la transformation écologique et sociale, qui s'est matérialisée ensuite par diverses initiatives de mobilisations : mobilisations locales à La Chapelle d'Harblay et à Grandpuits, participation aux marches climat en tant que collectif PJC, participation de PJC à l'ouverture de la semaine « salon à la ferme » organisée par la Confédération Paysanne, publication d'un plan de sortie de crise avec 34 mesures concrètes, lancement de collectifs locaux, interpellation en commun des partis politiques progressistes. Le cadre PJC est sans doute celui qui a permis à la FSU de travailler le plus efficacement la question des alternatives à la fois écologistes, sociales, démocratiques et féministes qui doivent être portées dans le débat public. La FSU s'est de fait beaucoup investie dans ce cadre, elle est également moteur dans la dynamique des comités locaux, même s'il reste beaucoup à faire pour leur développement sur l'ensemble du territoire.

Situation internationale et Europe

Sur la scène internationale, la période a continué d'être marquée par de graves conflits politiques, économiques et sociaux (Chili, Colombie, Brésil, Haïti, Russie, Belarus, Algérie, Palestine et Iran) qui se sont traduits par des mouvements de révolte des peuples pour la reconnaissance de leurs droits les plus élémentaires. La FSU a manifesté son soutien à des organisations de nombreux pays sur différents terrains de mobilisation : droit des femmes, services publics et luttes contre toute formes de répressions syndicales. En Europe, elle a poursuivi son engagement au sein de l'Altersum-

mit et participé à toutes les actions unitaires.

Au cours de ce mandat, la FSU a fait de son engagement dans les campagnes et mobilisations pour la transition écologique et la justice une de ses priorités notamment en participant à travers le Collectif « Plus jamais ça » au Forum syndical international des transitions écologiques et sociales de juin 2021. L'objectif est de présenter un appel unitaire en perspective de la COP26 de Glasgow et de s'adresser à l'ensemble des forces sociales impliquées dans la construction d'une transformation écologique et sociale.

En raison de la pandémie, la FSU n'a pas été à même de poursuivre les projets de coopération dans lesquels elle était engagée, en particulier au Sénégal avec le Mouvement des Femmes de la CSA, pour promouvoir le rôle et la place des femmes dans le syndicalisme. Afin d'encourager la coopération et la solidarité au sein de l'espace francophone dans le cadre du Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation, la FSU a participé à diverses réunions et porté des plaidoyers pour le respect des droits humains. Elle participe à la campagne « Pas de profits sur la pandémie ».

L'activité de la FSU dans les différents secteurs

Fonction publique et services publics

La FSU est intervenue dans différents communiqués et prises de position publiques pour **dénoncer le projet de loi 4D** car il accentue la demande de souveraineté voire « d'autonomie » de certains territoires, il entend réduire les dépenses publiques et donc les missions des services publics et le nombre des agent-es les assurant, il entend réduire également le rôle de l'État dans son rôle de stratège, de contrôle et de régulation, et insérer les collectivités locales dans une logique de compétition, s'ouvrant de plus en plus aux règles du marché et de la concurrence. Avec le SNUTER-FSU dans la Fonction publique territoriale, et avec l'ensemble de ses syndicats intervenant dans le champ de l'État, il s'est agi pour la FSU, dans toutes ses interventions, de ne jamais opposer État et collectivités territoriales, de savoir dénoncer les nouveaux transferts de compétences et d'agent-es qui étaient envisagés (en particulier les infirmières scolaires pour lesquelles le projet a, au moins provisoirement été déjoué), tout en continuant à lutter pour une Fonction publique territoriale ayant davantage de moyens pour répondre aux besoins de proximité. La FSU a ainsi poursuivi sa réflexion interne sur les échelles et modalités pertinentes d'organisation des services publics ainsi que sur leur financement et leur efficacité, mais aussi sur les indicateurs alternatifs au PIB pertinents en matière de satisfaction des besoins sociaux.

Elle a fait une veille informationnelle sur le projet de loi 4D (décent-

ralisation, déconcentration, différenciation, dé-complexification) et a également porté ses mandats auprès de la commission des finances de l'assemblée nationale et du Sénat dans l'élaboration du budget 2021 et 2022.

C'est donc toujours avec son syndicat des agent-es territoriaux-les, le SNUTER-FSU, que la FSU a axé ses interventions sur la dénonciation de la pression sur les finances des collectivités territoriales qui a lieu à travers le gel puis la baisse de la dotation globale de fonctionnement. C'est pourtant la principale recette des collectivités. Cette baisse vise à réduire l'intervention publique à son strict minimum, dans le but de poursuivre le processus de privatisation et de marchandisation de la société à l'œuvre depuis le début des années 80. Pour **défendre et promouvoir les Services publics**, la FSU a continué son travail entrepris de longue date avec la Convergence nationale des collectifs de défense des services publics, en participant aux initiatives contre la privatisation des aéroports de Paris, pour la Sécurité sociale (à l'occasion du 75^e anniversaire de la loi Croizat). Elle a également organisé avec la Convergence, ATTAC, Solidaires et CGT, une activité d'une journée dédiée aux services publics à l'université d'été des mouvements sociaux de Nantes en août 2021.

La FSU s'est également associée au collectif Énergie et a relayé la campagne contre le projet de réforme « Hercule » de démantèlement d'EDF ; elle a signé et relayé l'appel « Pas de profits sur la pandémie » pour faire des vaccins et

des traitements anti-pandémiques un bien public mondial, librement accessible à tou-tes. Elle a également entamé en mai 2021 un travail avec l'association Copernic sur la promotion et l'extension des services publics.

Concernant la situation des personnels, ces deux dernières années, la FSU a porté ses efforts à tous les niveaux pour défendre les droits des personnels en poursuivant son action de tous les instants contre la loi dite « de transformation de la Fonction publique ». À chaque mesure prise pour son application, la FSU est intervenue pour en limiter la portée : réduction des droits, développement de pratiques de gestion aux logiques managériales accrues. Elle a agi pour préserver au maximum les capacités d'intervention et d'information des personnels et de leurs représentant-es et, autant que possible, préserver des cadres collectifs et des critères objectifs pour la gestion des carrières des personnels que la loi du 6 août 2019 cherche à détruire.

Une des difficultés de la période a consisté à, dans le même temps, appréhender les bouleversements et armer au mieux les équipes militantes de la FSU vis-à-vis de ceux-ci. La perte de compétences des CAP a été vécue avec brutalité par les syndicats nationaux de la fédération. Un des enjeux a donc été de partager les expériences vécues, les différentes pratiques mises en œuvre selon les ministères pour soutenir la réflexion des pratiques d'intervention syndicale dans les différents secteurs.

Question transversale pour la situation des personnels, la déclinaison

de l'accord du 30 novembre 2018 a abouti à mettre au premier plan les enjeux et les problématiques revendicatives en matière d'égalité professionnelle. De ce point de vue, la FSU a su développer une approche revendicative qui permet d'inscrire en perspective des avancées.

Enfin, la FSU a maintenu une activité spécifique en direction des non-titulaires, avec le souci permanent d'améliorer la situation de ces personnels, à commencer par les plus précaires ou celles et ceux qui sont victimes de logiques de pourvoi des emplois au rabais, par concurrence avec le recours à l'emploi titulaire. L'enjeu de regagner des conditions de titularisation plus favorables est clairement au cœur de son action.

Éducation, enseignement supérieur

Fenêtre A

Dès la rentrée 2020, la FSU aurait dû demander le départ des ministres Blanquer et Vidal. En effet, non seulement ils ont mis en œuvre à marche forcée des réformes néolibérales amplifiant les inégalités scolaires, mais ils se sont déconsidérés aux yeux des personnels par leur gestion irresponsable de la crise sanitaire dans leurs ministères. Tout en dénonçant justement leurs politiques néfastes et en continuant de défendre un système éducatif juste et émancipateur, ainsi qu'en recherchant les arcs intersyndicaux, voire associatifs les plus larges possibles pour mener les actions en direction des personnels et militant-es, la FSU doit mettre cette exigence de départ en avant aujourd'hui.

Fenêtre B

Alors que, dans le cadre d'une politique décidée par le Président Macron et soutenue par la majorité LREM, les ministres Blanquer et Vidal poursuivaient leur travail de sape néolibérale, la FSU a continué de défendre un système éducatif juste et émancipateur, aux antipodes de réformes renforçant les inégalités scolaires. Elle a pour cela toujours recherché les arcs intersyndicaux, voire associatifs (parents d'élèves) les plus larges possibles, mené diverses actions en direction des personnels et des militants. Au-delà des individus qui les portent, ce sont bien les politiques éducatives réactionnaires qu'il faut combattre, avec les personnels et les parents.

Jusqu'au coup d'arrêt lié à la Covid-19, la lutte contre la réforme des retraites a fortement mobilisé l'intersyndicale éducation.

En janvier-février 2020, la mobilisation au moment de la passation des E3C a remis en lumière les dangers du nouveau bac dans le cadre du projet éducatif sélectif et inégalitaire porté par le ministre de l'éducation.

La **pandémie** a mené la FSU à multiplier les interventions pour obtenir de la transparence sur l'état sanitaire, des conditions acceptables d'exercice des personnels à distance puis lors des reprises successives, des dispositions pour permettre aux élèves de revenir vers les apprentissages. Le constat des effets catastrophiques de la pandémie, dont les inégalités en matière d'éducation sortent renforcées, a conduit à l'élaboration d'un plan de sortie de crise communiqué en juillet 2020 : Parier sur la jeunesse.

Pour obtenir des **conditions de travail** compatibles avec la situation sanitaire dégradée, la FSU a mené une grève sanitaire en novembre 2020.

La FSU a également impulsé les grèves unitaires des 5 mars et 24 novembre 2020 contre la LPR et du 26 janvier 2021 pour porter des revendications sur les métiers

et les salaires. La FSU s'est élevée contre les suppressions de postes et n'a cessé, au cours de l'année, de réclamer un plan d'urgence pour l'éducation. Elle a été cheville ouvrière de plusieurs étapes de mobilisations réussies pour des conditions de travail dignes pour les AESH, indispensables à une école inclusive.

D'autres luttes sont en cours, comme celle visant à empêcher un statut pour la **direction d'école**, qui saperait le collectif de travail du premier degré, contre les réformes des lycées, du baccalauréat, de *parcoursup*, du service public d'orientation. La mobilisation a permis de préserver les grands principes du programme de la maternelle.

Dans la suite du colloque de novembre 2019, la FSU a tenu en janvier 2021 des **états généraux de l'Éducation prioritaire**, permettant d'affirmer la nécessité d'une politique nationale de lutte contre les inégalités scolaires corrélées aux inégalités économiques et sociales, mais aussi de travailler des propositions. Elle a depuis œuvré auprès de la Secrétaire d'État N. Elimas à faire valoir la nécessité du maintien de la carte et son opposition à la contractualisation des moyens.

Juste avant la crise sanitaire, le ministre a envisagé de centrer les

missions du **Réseau Canopé** sur la seule formation continue des personnels enseignants: démantèlement du réseau, rattachement des directions territoriales et des ateliers aux rectorats. La FSU a accompagné les personnels dans leur mobilisation et l'utilité du réseau et de ses missions a été démontrée. Le ministère a dû renoncer à son projet de démantèlement, même si la réalisation de l'ensemble des missions est rendue plus incertaine à cause des suppressions de postes.

Au niveau du CNED, la FSU a aidé à construire la mobilisation des personnels contre la remise en cause des accords sur le temps de travail. En outre, elle est intervenue pour dénoncer les méthodes de management y ayant cours.

La FSU sera vigilante à ce que la formation continue des personnels ne bascule pas en « tout distanciel ».

La préoccupation s'est aussi portée sur la situation spécifique des DROM (audience en février 2020 notamment).

Fortement présente dans l'opposition syndicale à la **réforme Blanquer de la formation**, la FSU n'a eu de cesse de montrer ses effets néfastes sur les conditions de travail et d'études des formateurs-formatrices, stagiaires et étudiant-es et ses finalités de transformation du métier enseignant. Malgré une opposition de l'ensemble des organisations syndicales dont la FSU a souvent eu l'initiative en proposant communiqués et déclarations liminaires, le ministère a fait la sourde oreille, prenant le risque de graves désorganisations dans les maquettes et renforçant la mise en responsabilité des stagiaires pour suppléer au manque d'enseignant-es. Sur le terrain ou par visio, la FSU a multiplié

les informations destinées à éclairer étudiant-es, stagiaires et formateurs-formatrices sur les enjeux inquiétants de la réforme.

Concernant la **formation professionnelle**, le gouvernement a poursuivi sa politique mise en œuvre avec la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » en l'amplifiant par son plan « 1 jeune, une solution » qui renforce la concurrence entre les voies et organismes de formation. Le groupe FPQE a travaillé à outiller les militant-es notamment celles et ceux siégeant dans les instances régionales (FPQE, CESER) afin de porter les mandats de la FSU (notes, publications, stages).

Concernant l'**Enseignement Agricole**, la FSU a poursuivi sa participation active au Comité de défense et de Développement de l'Enseignement agricole Public (parution d'une tribune courant 2020, manifestation devant l'école privée Hec-tar en juin 2021 et audience au cabinet du ministre de l'agriculture en août).

Le secteur Éducation a organisé en janvier 2021, un stage de deux jours en visio sur « la mise en marché de l'éducation ».

Sous l'égide de l'Institut de Recherches de la FSU, en partenariat avec le SNETAP FSU, le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) et Ingénieurs sans frontière Agrista (ISF), un plaidoyer sur l'agroécologie dans tous les programmes scolaires a été lancé en mars 2021 avec l'organisation d'un colloque-webinaire.

Le secteur Éducation a organisé en janvier 2021, un stage de deux jours en visio sur « la mise en marché de l'éducation ».

Enfin deux groupes de travail ont permis d'avancer et de proposer des contributions concernant les

deux mandats d'études votés au congrès de Clermont-Ferrand: l'un sur « l'opportunité de développer le service public du numérique éducatif » et l'autre sur « l'inclusion scolaire ».

Emploi formation

La réforme des retraites a été l'occasion de construire pour la première fois un **cadre Intersyndical** fort dans l'ensemble du secteur de la protection sociale et de l'emploi. Entamé dès le début de l'automne 2019 avec des rencontres hebdomadaires entre le SNU TEFI FSU et la fédération des organismes sociaux CGT, la fédération des employés et cadres FO et la fédération protection sociale SUD SOLIDAIRES, ce travail s'est concrétisé par des appels communs à la grève dès le 5 décembre dans chacun des secteurs professionnels, relayant ensuite chaque journée de mobilisation.

Cette visibilité accrue dans la protection sociale n'est pas étrangère à la naissance début 2021 d'un quatrième secteur au sein du SNU TEFI-FSU regroupant les salarié-es des CARSAT.

Au **ministère du travail** la lutte s'est orientée principalement contre les volontés gouvernementales de poursuite du démantèlement des missions à travers l'importante réforme de l'organisation de l'État (OTE) ; une nouvelle fois les services sont réorganisés, une nouvelle fois les métiers sont attaqués, une nouvelle fois les collectifs de travail sont démantelés et éparpillés au sein de différentes directions voire de différents ministères. Derrière ces attaques on devine la volonté constante de rogner les prérogatives d'agent-es réputés trop indépendant-es à l'image des inspecteurs-inpectrices du travail.

Dans les missions locales, le combat s'est mené principalement contre les baisses des crédits d'intervention en direction des jeunes dans un contexte de désengagement des collectivités territoriales, elles-mêmes confrontées à la baisse de leurs ressources notamment en provenance de la dotation de l'État.

À **Pôle emploi** enfin, la FSU doit faire face à la volonté réformatrice du gouvernement qui expérimente dans cet établissement public toute la panoplie des concepts fumeux en vogue dans les milieux néo libéraux et des solutions technologiques qui les accompagnent : concept de *management* avec « Entreprise libérée » ; utilisation de l'intelligence artificielle avec le développement d'algorithmes sensés « repérer les besoins des demandeurs d'emploi », tout cela enrobé d'un discours autour du « pari de la confiance »... Tout est bon pour masquer aux yeux du personnel, et malheureusement d'une partie de leurs représentant-es, le désengagement de l'État dans le financement de Pôle emploi et son corolaire, le *lean management*. Ces orientations nocives pour les personnels s'accompagnent de choix budgétaires nocifs pour les usager-es, avec le fléchage de ceux consacrés à la formation à la réponse exclusive au besoin de compétences exprimé par le patronat dans les métiers dits « en tension », et ceci bien souvent au mépris des aspirations légitimes des demandeur-ses d'emploi à la reconnaissance de leurs qualifications.

Travail social

Sur les sujets autour du travail social, la FSU a rédigé un certain nombre de documents et d'axes

revendicatifs. Concernant la crise sanitaire, la FSU a rappelé le rôle fondamental des professionnel-les de ce secteur. Ils et elles ont continué d'assurer au quotidien leurs missions auprès des populations les plus vulnérables et/ou en difficulté malgré un contexte et des conditions d'exercice fortement détériorées.

La FSU a sans cesse dénoncé l'invisibilité des professionnel-les, majoritairement des femmes, et revendiqué leur reconnaissance comme lors du décès d'une travailleuse sociale dans l'exercice de ses fonctions qui n'a conduit dans un premier temps, à aucune réaction du gouvernement.

En parallèle la FSU a revendiqué l'octroi du grade licence des diplômés d'État du travail social pour tous les agent-es actuellement en exercice.

Enfin la FSU conteste les projets de loi qui dénaturent les politiques sociales, cassent les solidarités et renvoient à chacun la responsabilité de ses conditions de vie (minima sociaux, logement...). Elle a par ailleurs alerté sur les conditions d'exercice des missions de protection de l'enfance et insisté sur les moyens nécessaires à la prise en charge des enfants en danger.

La FSU s'inscrit dans les actions du mouvement social et a appelé à différentes mobilisations concernant le secteur, entre autres contre la précarité ou pour le droit au logement, telles que les assises de la protection de l'enfance, la journée européenne pour le logement ou encore les rencontres du travail social.

Justice

Au ministère de la Justice, les politiques répressives à l'œuvre ont

pour conséquence des moyens substantiels dédiés à l'enfermement au détriment des solutions réellement alternatives. Le fléau que représente la surpopulation carcérale démontre leur inefficacité. Durant le premier confinement, rien n'avait été vraiment pensé pour éviter la propagation du virus dans les prisons où règne pourtant la promiscuité. La FSU a été signataire d'une Tribune publiée le 30 mars dans le journal *Le Monde* intitulé « Coronavirus : réduisons le nombre de personnes incarcérées pour de courtes peines ou en fin de peine ! » qui a poussé la Garde des Sceaux de l'époque à alléger le régime de certaines procédures, permettant durant un temps, de vider les prisons, démontrant que d'autres solutions sont possibles. Pour autant, le nombre de personnes emprisonnées atteint de nouveau des records.

C'est pourquoi la FSU Justice continue de militer pour une réforme ambitieuse du système judiciaire français. Lors de ses audiences à la chancellerie, au Parlement et par lettres ouvertes, elle ne cesse de revendiquer un changement de paradigme pour une priorisation (en termes de moyens et de prononcé de mesures) du travail en milieu ouvert. La filière insertion et probation doit prendre toute sa place au sein d'une administration pénitentiaire tournée principalement vers ses établissements. C'est pourquoi, la FSU a mené, en intersyndicale, une action pour la revalorisation de son corps de direction afin de le positionner à sa juste valeur et d'apporter une véritable reconnaissance à toute la filière. Le recours à l'incarcération, s'il est dans certains cas inévitable, doit devenir subsidiaire. La FSU Justice s'est également fait

force de propositions pour une évolution du métier de surveillant-te vers un rôle d'acteur-actrice de la prévention, et s'est opposée à l'introduction des armes à impulsion électrique en détention. La FSU Justice continuera de lutter contre les politiques ultra-sécuritaires purement électoralistes, qui ne cessent de démontrer leur inefficacité au quotidien.

S'agissant de la **Justice des mineur-es**, dans la suite logique de la motion adoptée sur cette question au Congrès de Clermont-Ferrand, la FSU, au sein du Collectif Justice des Enfants, a soutenu des actions de mobilisations unitaires contre le projet de Code de la Justice pénale des Mineur-es : organisation d'un rassemblement festif sur la Place de la République à Paris, le 2 février 2020 pour le 70^e anniversaire de l'Ordonnance de 1945, diffusion d'une lettre ouverte déclinée en pétition en mai 2020, signée par 500 personnalités, organisation d'un rassemblement et d'une conférence de presse, le 1^{er} novembre 2020 sur le parvis du Tribunal de Bobigny, jour de l'ouverture des débats parlementaires.

Ce nouveau code, adopté définitivement le 16 février 2021 et entrant en application le 30 septembre 2021, consacre une justice de classe, discriminante et coercitive à l'égard de la jeunesse et parmi elle, celle la plus en difficulté. Au sein de toutes les instances, la FSU Justice s'est opposée à son adoption et y a porté l'idée d'une réforme de la justice qui rappelle qu'un-e adolescent-e en voie ou en situation de délinquance est avant tout un enfant en danger à protéger, ce qui demande du temps et des moyens.

Droits et libertés

Fenêtre A

Dans la période, la FSU a été partie prenante de tous les cadres permettant de lutter, dans le respect de ses mandats revendicatifs et le souci de son indépendance syndicale, avec la perspective de construire les unités les plus larges possibles, pour convaincre et mobiliser le plus massivement contre les replis sécuritaires et identitaires et d'y opposer des revendications porteuses d'alternatives sociales, écologiques, féministes, et de défense des libertés.

Fenêtre B

Dans la période, des cadres unitaires permettant de lutter contre les replis sécuritaires et identitaires et d'y opposer des alternatives sociales, écologiques, féministes et respectueuses des libertés ont vu le jour. La FSU doit être à l'initiative dans le lancement et l'animation de ce type de collectifs, même si elle s'est finalement associée à nombre de ces cadres ou aux mobilisations qu'ils proposaient.

Depuis mars 2020 et le début du premier confinement, la population française a été soumise à un **état d'urgence sanitaire**. Sous couvert de sécurité, sanitaire ou non, le gouvernement a profité de la crise pour rogner sur les libertés publiques, en particulier les libertés syndicales. La FSU a agi y compris par la voie juridique pour défendre la liberté de manifester que le gouvernement voulait restreindre. Le Conseil d'État

a fait droit à la requête de la FSU, consacrant l'incompétence du pouvoir réglementaire pour soumettre les manifestations sur la voie publique à un régime d'autorisation, ce qui fut un coin enfoncé dans les mesures liberticides prises par le gouvernement.

La FSU s'est mobilisée contre les tentatives de **répression syndicale** en recrudescence sur la période. La FSU a soutenu particulièrement Olivier Sillam mis en cause pour sa participation à des manifestations. Elle a aussi particulièrement soutenu les collègues mis en cause en raison de leur participation à des manifestations contre la réforme du baccalauréat : Melle, Clermont-Ferrand, etc. La FSU a été de toutes les prises de position et manifestations en soutien à ces collègues, elle s'est félicitée de l'annulation de sanctions disciplinaires à l'encontre des collègues de Melle par le tribunal administratif.

La FSU a été partie prenante des mobilisations contre la **loi sécurité globale** et contre la loi séparatisme. Ces mobilisations, très importantes notamment au moment de la mort de G. Floyd et en écho aux violences policières en France, ont permis de faire échec à certains aspects du projet de loi sécurité globale et de créer un mouvement d'opinion en faveur de la défense des libertés. En particulier, la réécriture de l'article qui portait atteinte au droit d'informer est à mettre à l'actif de ces mobilisations. La FSU s'est investie dans le cadre unitaire initié par la LDH pour s'opposer à la loi « confortant le respect des principes de la République ». Ce cadre a aussi alerté l'opinion publique des nombreuses menaces que le projet de loi fait peser sur les libertés associatives.

La lutte contre le racisme et les idées d'extrême droite

a fait l'objet d'un travail de fond et d'une manifestation dans un cadre unitaire très large le 12 juin 2021 puis à Perpignan le 3 juillet 2021.

Le mouvement social est légitime à intervenir dans ce champ, afin de lutter efficacement contre l'extrême-droite et ses idées. Il s'agira d'une lutte de fond à continuer au quotidien, dans la perspective de l'élection présidentielle.

Les migrations vers l'Europe ont continué à causer, dans un silence assourdissant, des centaines de morts en Méditerranée. La FSU a continué de dénoncer une politique européenne d'accueil des migrantes qui ne cesse de se durcir et vise à criminaliser les migrations. Ce durcissement menace les droits fondamentaux des migrant-es, en particulier des femmes qui subissent de nombreuses violences sur la route de leur exil. La FSU a, entre autres, participé à l'initiative « toutes aux frontières » à Nice le 5 juin 2021.

La FSU est intervenue pour dénoncer la détérioration de la situation de nombreux-ses mineur-es et jeunes majeur-es isolé-es et étranger-ère-s. Le gouvernement a renforcé les contrôles et les sanctions au détriment de la protection qui leur est due.

La FSU s'est inquiétée de la recrudescence du nombre d'OQTF, de rétentions administratives et de tentatives d'expulsions envers les MIE et les jeunes majeur-es scolarisé-es. Elle a contribué à organiser des résistances partout en France. Elle a apporté son soutien aux luttes locales qui réclament la possibilité pour ces jeunes de poursuivre leurs études et d'obtenir leurs régularisations.

Droits des femmes

La FSU reste engagée dans toutes les luttes féministes pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle a poursuivi son engagement dans les collectifs unitaires en particulier dans le cadre du 25 novembre et du 8 mars. Lors du CDFN de novembre 2020, pour le 25 novembre, elle a initié un temps de réflexion interne avec une intervention de Muriel Salmona et remis à jour le livret contre les violences faites aux Femmes. Pour le 8 mars un bilan de la place des femmes dans ses instances a été présenté. Elle a poursuivi son engagement dans les journées intersyndicales femmes et a mis en place des stages à destination des militantes, notamment pour favoriser leur prise de parole.

La FSU a participé pendant deux ans aux négociations sur les plans d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les différentes administrations de la Fonction publique. Pour outiller les équipes locales au moment de la déclinaison de ces plans d'action des sessions de formation en visio ont été réalisées en février 2021.

Retraité-es

Jusqu'au confinement de mars 2020, les retraité-es ont participé massivement avec les actifs-actives aux luttes contre la retraite à point, pour le Service public de santé et d'éducation, pour la justice sociale et environnementale, pour la défense des droits et libertés..., défendant l'intérêt commun.

Dès le début de la crise sanitaire, les SFR ont su s'adapter pour maintenir les liens entre adhérent-es, prévenir l'isolement, informer et mobiliser sous des formes appropriées. Publications natio-

nales et départementales, listes de diffusion et courriers électroniques ont été très utilisés. Réflexion collective et prises d'initiatives se sont poursuivies avec les visios et le maintien des instances. Stages et Journées d'Automne ont ainsi connu le succès habituel.

Dès le printemps 2020, la SFRN a approfondi la réflexion sur le 100 % sécu, le service public de l'autonomie et sur l'« après-crise », alimentant ainsi les travaux du BDFN.

Lors des manifestations les 8 mars et 1^{er} mai, les retraité-es ont affirmé la solidarité intergénérationnelle, valeur essentielle, en réponse aussi aux entreprises de stigmatisation des retraité-es.

La première rencontre nationale des SFR de mars 2021 a suscité des débats riches sur l'importance de la Sécurité sociale, sur les dangers du projet gouvernemental de Protection sociale complémentaire (exposés devant le BDFN), sur la place des retraité-es dans la société et dans la FSU. Des propositions pour en améliorer le fonctionnement ont émergé.

Les SFR ont poursuivi leur engagement dans le groupe des 9 organisations des retraité-es créé en 2014. Dans ce cadre, dès avril 2020, elles ont été à l'initiative d'interpellations des préfets, présidents de Conseils Départementaux et ARS pour rappeler leurs obligations en matière de santé publique, pour la distribution de masques, tests, vaccins et la dotation de moyens en personnels et matériels indispensables pour l'hôpital public.

Après les actions décentralisées de novembre 2020 pour l'accès aux soins pour toutes et tous, la défense des services publics et du

pouvoir d'achat, la journée du 31 mars 2021, en dépit de la crainte suscitée par la pandémie, avec 180 initiatives du G9 partout en France bien relayées par les médias, a réuni plusieurs dizaines de milliers de personnes.

À deux reprises, le G9 a exigé auprès du cabinet de Madame Bourguignon une loi « autonomie » répondant aux besoins des per-

sonnes à domicile et en établissement, exprimé son refus de la cinquième branche et revendiqué la prise en charge à 100 % par la branche maladie de la Sécurité sociale.

Les représentant-es au HCFEA et dans les CDCA ont relayé ces exigences.

Cette activité a traduit la conception de la retraite de la FSU : les

retraité-es sont des citoyen.nes à part entière dont les droits doivent être respectés. Elle a mis en lumière la place qu'elles et ils occupent dans la société et leur rôle irremplaçable. Dans un paysage syndical marqué par les divisions, la contribution des SFR à l'unité d'action des organisations de retraité-es a montré toute son utilité.

Vie interne

La FSU a mis en place un **observatoire de la vie fédérale** qui a publié deux notes complètes, dont il a rendu compte à son CDFN de mai 2021. Cet observatoire a permis de se poser les questions de fond sur le militantisme dans la FSU afin d'améliorer l'outil syndical. Il a mis en lumière les atouts mais aussi les points à travailler dans la FSU, en particulier la capacité à mener les débats de manière véritablement fédérale, la communication syndicale à travailler, ainsi que la place des syndicats hors Éducation nationale d'une part, et la place des « petits » syndicats d'autre part. Il mène désormais aussi un travail de fond sur la place des femmes, en lien avec le secteur droits des femmes.

La vie quotidienne de la fédération a été fortement impactée par la

crise sanitaire. Après un temps de flottement au printemps 2020, peu à peu des outils ont été mis en place pour faciliter le travail à distance, les échanges et la vie démocratique. Ainsi la salle du BDFN a été équipée pour les visioconférences et la vie démocratique a pu progressivement retrouver un fonctionnement acceptable bien que quasi exclusivement à distance (1 seul CDFN en « présentiel » depuis janvier 2020). De même l'installation téléphonique du siège a été entièrement renouvelée. La richesse du travail militant à tous les niveaux de la fédération, a cependant pâti de la digitalisation forcée.

L'action de la FSU dans la période a été marquée par un souci de **faire vivre le pluralisme.** La direction fédérale a été attentive à toutes les demandes de ses syndicats

nationaux, des sections départementales et des conseils fédéraux régionaux, y compris quand il pouvait y avoir des points de tension. La FSU a engagé un **dialogue avec la CGT et Solidaires** pour envisager un rapprochement pérenne des trois organisations : elle a entamé des chantiers de réflexion à ce sujet et des échanges ont eu lieu notamment autour des questions de syndicalisme, de fonction publique, de la problématique des liens entre formation professionnelle, qualifications et emploi (FPQE) avec la CGT. Le colloque organisé par l'IR-FSU sur les enjeux du syndicalisme, comme les échanges impulsés par la FSU lors de l'UEMS à Nantes, ont permis d'avancer collectivement la réflexion sur les défis à relever pour le syndicalisme de transformation sociale.

Liste Unité et Action et sans tendance

TESTE Benoît - (H) - SNES - 93 - SG FSU
DAVID Guislaine - (F) - SNUipp - 35 - CO-SG SNUipp
VENETITAY Sophie - (F) - SNES - 91 - SG SNES
HUBERT Benoît - (H) - SNEP - 8 - SG SNEP
PUERTOLAS Héléne - (F) - SNUTER - 11 - CO-SG SNUTER
ROGER Anne - (F) - SNESUP - 69 - SG SNESUP
LEVEDER Bruno - (H) - SNASUB - 35 - SG SNASUB
GERARDIN Sigrid - (F) - SNUEP - 75 - CO-SG SNUEP
VIGNER Yoann - (H) - SNETAP - 53 - BN SNETAP
GUERESCHI Saphia - (F) - SNICS - 89 - SG SNICS
ALMAGRO Eric - (H) - SNUTEFI - 13 - S3 SNUTEFI PACA
BASTIEN Marie-Christine - (F) - EPA - 54 - SG EPA
NICOLLET Eric - (H) - SNPI - 69 - SG SNPI
BAHIA Farida - (F) - SNPES PJJ - 66
BENZET Flavien - (H) - SNUITAM - 75 - SN SNUITAM
AUGUSTE Claudine - (F) - SNUTER - 59 - SNUTER 59/62
GRALAK Boris - (H) - SNCS - 13 - SG SNCS
SCHNEIDER Rachel - (F) - SNUipp - 93 - SN SNUipp
BOUOUDEN Mohammed Fouad - (H) - SUP MAE - Maroc - SG SUPMAE
BENECH Coralie - (F) - SNEP - 75 - SN SNEP
BOUBET Eric - (H) - SNUP CDC - 75 - SG SNUP CDC
CASTEL Brice - (H) - SNUAS FP - 14 - SG SNUAS FP
SECHET Emmanuel - (H) - SNES - 72 - SGA SNES
GARNICARZYK Igor - (H) - SNUPDEN - 14 - SG SNUPDEN
FLAUDER Michel - (H) - SNEPAP - 47
BONNEAU Béatrice - (F) - SNASUB - 75 - SN SNASUB
WALLET Nicolas - (H) - SNUipp - 75 - CO-SG SNUipp
FRANCIUS-FIGUERES Valérie - (F) - SNES - 971 - CO-S3 SNES
GUADELOUPE
CATELLA Sophia - (F) - SNUipp - 26 - SN SNUipp
ANGOT Michel - (H) - SNUTER - 75 - SFRN
AKLIOUAT Virginie - (F) - SNUipp - 13 - SD SNUipp
ANCELET Guillaume - (H) - SNEP - 80 - SD FSU 80
ASCHIERI Gérard - (H) - SNES - 93 - ex SG FSU
AUBRY Philippe - (H) - SNESUP - 75 - SGA SNESUP
BAFFERT Corinne - (F) - SNES - 38 - S3 SNES GRENOBLE
BASTIEN Camille - (F) - SNUipp - 69 - CS SNUipp
BELLAY Régine - (F) - SNUipp - 972 - CO-SD FSU
BENOIST Axel - (H) - SNUEP - 35 - CO-SG SNUEP
BEORCHIA Sébastien - (H) - SNEP - 14 - SN SNEP
BETTAYEB Rafikha - (F) - SNUEP - 92 - CO-S3 SNUEP VERSAILLES
BILLES Claire - (F) - SNUipp - 13 - SN SNUipp
BOCHE Alexis - (H) - SNASUB - 41 - CAN SNASUB
BOIS Emmanuel - (H) - SNES - 30 - SD FSU
BOJANIC Alexandra - (F) - SNUipp - 61 - SN SNUipp
BOSSARD - REFAS Zouaouia - (F) - SNUTER - 31 - SN SNUTER
BRAULT Laurence - (F) - SNETAP - 53 - BN SNETAP
BRONICARZYK Estelle - (F) - SNASUB - 75 - BN SNASUB
CAHOUET Marylène - (F) - SNES - 69 - Co-animatrice SFRN
CHAMPESME Marc - (H) - SNESUP - 93 - CA SNESUP
CHARRET Séverine - (F) - SNES - 68 - CO-S3 SNES STRASBOURG
CHEVE Caroline - (F) - SNES - 13 - SD FSU
CHOPINET Marion - (F) - SNES - 13 - CO-S3 SNES AIX-MARSEILLE
CHRISTOFOL Hervé - (H) - SNESUP - 49 - BN SNESUP
CLERY Jean-Marc - (H) - SNES - 29 - CFR BRETAGNE
COLAZZINA Agnès - (F) - SNASUB - 13 - BN SNASUB
CONCA Magdalena - (F) - SNUipp - 5 - SN SNUipp
CORDIER Catherine - (F) - SNICS - 69 - SGA SNICS
CORET Muriel - (F) - SNESUP - 86 - BN et CA SNESUP
CORREGÉ Audrey - (F) - SNUipp - 66 - CO-SD SNUipp
CORREZE Marianne - (F) - SNES - 87 - CO-S3 SNES LIMOGES
DAMMERY Jérôme - (H) - SNUEP - 51 - BN SNUEP
DE CARLO Alain - (H) - SNEP - 33 - SN SNEP
DELAHAYE Natacha - (F) - SNUipp - 51 - CDFD
DENIS Marie - (F) - SNUipp - 74 - SN SNUipp
DEPESTEL Annabelle - (F) - SNUipp - 59 - CO-SD
DEVIN Paul - (H) - SNPI - 93 - Président IR FSU
DIAZ Patrice - (H) - SNUTER - 63 - SNUTER 63
DUVERNY Philippe - (H) - SNUTER - 15 - Trésorier national SNUTER
ESPINASSE Magali - (F) - SNES - 86 - SN SNES
FAIVRE Laetitia - (F) - SNES - 75 - S3 SNES PARIS
FAIVRE Nathalie - (F) - SNES - 25 - S3 SNES BESANÇON
FERET Claire-Marie - (F) - SNES - 76 - CO-S3 SNES NORMANDIE
FERRETTE François - (H) - SNASUB - 61 - SGA SNASUB
FORCIOLI Evelyne - (F) - SNUipp - 35 - retraitée
GAGNIER BOIVIN Aurélie - (F) - SNUipp - 71 - CHSCT MEN
secrétaire adjointe
GAY Jean-François - (H) - SNES - 92 - CFR Ile De France

Unité et action et sans tendance

Rassembler pour mobiliser et gagner sur les revendications

Un contexte de crise à facettes multiples : sanitaire, économique, sociale et environnementale

Deux années de crise sanitaire mondiale ont confirmé l'impasse des politiques libérales, l'importance des services publics, la nécessité des garanties et protections sociales, et réhabilité le rôle des États face aux lois du marché capitaliste. En Europe pourtant, la majorité libérale et néoconservatrice continue à imposer son dogmatisme économique nourrissant la poussée des nationalismes xénophobes et réactionnaires. Le drame quotidien vécu par les migrant-e-s aux frontières d'une Europe barricadée est révélateur des inégalités de développement engendrées par ces politiques.

La crise est aussi environnementale, conjuguant épuisement et destruction des ressources naturelles et des écosystèmes, bouleversement climatique accéléré, déplacements forcés de populations...

En France, le président Emmanuel Macron, le gouvernement et la majorité LREM poursuivent leur ancrage à droite toute, dure aux plus faibles, dans une pratique du pouvoir de plus en plus verticale et autoritaire, méprisant les organisations syndicales, sourde à toute opposition. La FSU, comme l'ensemble des organisations syndicales, doit donc poursuivre les mobilisations et rechercher toutes les occasions de rassembler le monde du travail dans les luttes.

La recherche et la construction d'alternatives et de perspectives positives passent notamment par le dialogue intersyndical et la construction de l'unité d'action, mais aussi par l'échange, avec les organisations politiques et associatives progressistes, en toute indépendance.

Le syndicalisme, trop divisé, peine à rassembler, à construire un rapport de force suffisant pour gagner. Il continue néanmoins d'être, pour les salarié-e-s, le recours en cas de difficulté collective ou individuelle. Sa fonction de défense collective des revendications du monde du travail et de l'intérêt général, son rôle historique, le rendent irremplaçable, comme la lutte unitaire contre la réforme Macron des retraites l'a démontré.

Plus que jamais besoin d'unité et d'action

Courant majoritaire de la FSU depuis sa création, Unité et Action porte une orientation pour un syndicalisme à visée majoritaire, pluraliste et unitaire, rassembleur et offensif. Il assume depuis toujours un choix d'ouverture :

- ouverture aux autres courants de pensée,
- ouverture à tous les syndiqué-e-s,
- ouverture à la diversité des opinions et approches par la recherche et la construction systématique des synthèses,
- ouverture à la diversité du syndicalisme dans notre pays, par la recherche de l'unité d'action.

Une FSU incontournable dans le paysage syndical

Pour Unité et Action, le congrès de Metz doit être celui du renforcement de notre fédération, à la veille d'échéances électorales nationales importantes.

Les élections professionnelles de 2022 doivent permettre à la FSU et à ses syndicats nationaux de redevenir la première organisation de la Fonction publique d'État, et de devenir représentative dans la Fonction publique territoriale.

Améliorer les conditions de vie, de rémunération et de travail, des agent.es de la Fonction publique, et d'abord des plus jeunes, trop souvent précarisé.es, consolider les revenus des retraité.es, construire une société plus juste, plus égalitaire, plus solidaire et apaisée, imposer une autre répartition des richesses avec un rôle primordial des services publics, lutter contre tous les obscurantismes, religieux ou profanes, par la défense de la laïcité, principe d'organisation essentiel à notre société pour garantir la liberté de conscience, accueillante à la diversité des opinions : tels sont nos objectifs, telles sont nos boussoles.

Quels que soient les gouvernements, nous combattons les décisions qui ne vont pas dans le sens de ces perspectives d'égalité et de justice, mais nous nous engageons aussi quand des espaces de dialogue et de propositions sont possibles.

Travailler au rassemblement

Pour Unité et Action, l'unité syndicale est le fer de lance de cette stratégie. Dans une période où certains voudraient diviser le syndicalisme en deux camps antagonistes, la tentation existe de se replier sur de multiples actions minoritaires, de témoignages.

Unité et Action fait le choix de ne jamais renoncer à chercher ce qui rassemble avant ce qui divise. Il ne s'agit pas d'en rabattre, de s'aligner sur le moins-disant ou de faire de la recherche de l'unité une condition préalable à toute mobilisation. La FSU sait prendre ses responsabilités. Il s'agit au contraire, pour Unité et Action, parce que c'est un gage d'efficacité, de construire des mouvements d'ampleur exigeants en termes de revendications, d'établir un rapport de force, des mobilisations majoritaires, loin de toute posture incantatoire.

Cette unité d'action passe aussi par une implication dans le mouvement social et associatif : Convergence services publics, RESF, ATTAC... et par l'implication dans un travail commun vers des alternatives progressistes réalistes et ambitieuses, d'où notre engagement dans le collectif Plus jamais ça.

L'unification du mouvement syndical, notre objectif de toujours, reste plus nécessaire que jamais. Loin des démarches d'appareil, il s'agit de travailler concrètement, sur des sujets précis, avec celles et ceux qui le veulent et qui partagent notre conception du syndicalisme.

Des chantiers se poursuivent, notamment avec la CGT, qui ont permis d'enrichir nos analyses. Ce travail doit s'approfondir au plus près des salarié-e-s, des adhérent-e-s, sur des thèmes qui touchent au quotidien dans le but de construire au niveau local des convergences, avec la perspective de la construction d'un nouvel outil syndical.

Renforcer la Fédération

Alors que les politiques gouvernementales renforcent les conceptions libérales, qu'il s'agisse de renoncer à l'égalité au nom de la réduction de la dépense publique ou de détruire le cadre statutaire de la Fonction publique, nous devons défendre avec force les valeurs démocratiques, sociales et républicaines qui affirment l'égalité des citoyennes et des citoyens.

Il en va d'une société capable d'assurer à toutes et tous l'accès à l'éducation, à la santé, à l'emploi et aux conditions d'une vie quotidienne digne et respectueuse des citoyennes et des citoyens, ainsi que l'égalité réelle entre femmes et hommes.

Cette exigence de justice sociale ne peut se concevoir sans justice écologique car les liens sont forts entre crise sanitaire, crise sociale et crise écologique.

Des politiques publiques doivent être engagées pour faire évoluer les modes de production et de consommation dans une finalité de protection

de l'environnement et des individus, et d'abord des plus précaires, car les plus exposés aux risques climatiques.

La sécurité publique, indispensable, ne peut être le prétexte d'une réduction des libertés.

La première fonction de l'ordre public doit être de garantir tous les droits sociaux et les libertés publiques, et notamment celle d'expression. Au moment où la mondialisation libérale est de plus en plus contestée, où les nationalismes s'affirment, où l'Europe joue un rôle de plus en plus important dans la définition des orientations politiques des États, la FSU doit contribuer au développement d'un syndicalisme international et européen.

Renforcer notre outil fédéral, poursuivre notre positionnement dans la Fonction publique d'État et dans la Territoriale, passe par une implication plus forte des syndicats nationaux dans le fonctionnement de la FSU.

Construire un syndicalisme de transformation sociale actif, indépendant et démocratique, développer des dynamiques interprofessionnelles rassemblant largement les salarié-e-s, sur les revendications à construire avec les personnels et les actions à mener : c'est l'objet de notre 10^e congrès, c'est la détermination syndicale d'Unité et Action.

Contacts :

*Rachel Schneider, Matthieu Leiritz
collectif-ua@unite-action.fr*

GOMBERT Chrystel - (F) - SNUipp - 31 - CS SNUipp
GRENON Sophie - (F) - SNUipp - 36 - CS SNUipp
GROISON Bernadette - (F) - SNUipp - 92 - ex SG FSU
GUEVILLE Claire - (F) - SNES - 76 - SN SNES
GUILLOUARD Laurence - (F) - SNUipp - 14 - SD SNUipp
HENRY Bruno - (H) - SNES - 57 - S3 SNES NANCY-METZ
HERVOUET Nelly - (F) - SNES - 44 - S3 SNES NANTES
JANKOWIAK Emilie - (F) - SNEP - 59 - S3 SNEP LILLE
JEAN DIT TEYSSIER Betty - (F) - SNUipp - 32 - SD FSU, SD SNUipp
JEANRONT Marie-José - (F) - SNUTER - 57
JOUSSEAUME Géraldine - (F) - SNUep - 33 - CO-S3 SNUep Bordeaux
JUSTUM Valérie - (F) - SNEP - 49 - S3 SNEP et militante SD
LACROIX Jacques - (H) - SNES - 49 - Trésorier adjoint FSU
LALYS Frédérique - (F) - SNES - 35 - CO-S3 SNES RENNES
LANGOUREAUX Fabienne - (F) - SNES - 6 - S3 SNES NICE
LAUTON Michelle - (F) - SNESUP - 92 - Retraitée CAN SNESUP
LAYE Marie-Charlotte - (F) - SNUTER - 13 - SN
LE DEUNF Morane - (F) - SNES - 76 - SD FSU
LE DUFF Catherine - (F) - SNUipp - 67 - CS SNUipp
LE GALL Maude - (F) - SNCS - 75 - SN SNCS
LE PAIH Gwenaël - (H) - SNES - 35 - SGA SNES
LEBRUN Christophe - (H) - SNUTER - 59 - BN
LEGRAND Anne-Sophie - (F) - SNES - 75 - SN SNES
LEIRITZ Matthieu - (H) - SNES - 54 - Responsable UA FSU
LEMONNIER Polo - (H) - SNEP - 14 - SN SNEP et FSU
LERICHE Maud - (F) - SNCS - 63 - SN SNCS
MAGNE Sylvie - (F) - SNCS - 44 - SGA SNCS
MANUEL Sabrina - (F) - SNUipp - 29 - SD SNUipp
MARAND Xavier - (H) - SNES - 75 - CAN SNES
MARIINI Emmanuelle - (F) - SNES - 20 - S3 SNES CORSE
MAURIAT Caroline - (F) - SNESUP - 13 - CA SNESUP
MERCIER Emmanuel - (H) - SNES - 41 - CFR Centre PDL
MERLET Marie-Christine - (F) - SNASUB - 41 - BN SNASUB
METZGER Régis - (F) - SNUipp - 57 - SN SNUipp
MOLLET Sonia - (F) - SNES - 33 - S2 SNES 33
MOREAU Hervé - (H) - SNES - 64 - CHSCT MEN
NATTER Gwenaëlle - (F) - SNEP - 54 - SN SNEP secteur Sport
NOURI Henri-Jean - (H) - SNES - 976 - S3 SNES MAYOTTE
PAILLARD Blaise - (H) - SNUipp - 38 - Responsable Action Sociale FSU
PALACIO Nina - (F) - SNUipp - 89 - SN SNUipp
PIECUCH Catherine - (F) - SNES - 62 - SD FSU
PINAULT Claire - (F) - SNETAP - 77 - BN SNETAP
PLARD Marie-Hélène - (F) - SNUipp - 93 - CO-SD SNUipp
POLACK Bruno - (H) - SNETAP - 94 - BN SNETAP
POPINEAU Francette - (F) - SNUipp - 86 - ex CO-SG SNUipp
POURVENDIER Carole - (F) - SNCS - 93 - SG SNCS
POUS Claire - (F) - SNES - 30 - CO-S3 SNES MONTPELLIER
POYET Valérie - (F) - SNUipp - 68 - SD FSU
PRIER-CHERON Dominique - (F) - SNUTER - 28
PRIOURET Pierre - (H) - SNES - 31 - S3 SNES TOULOUSE
QUESNES COURT Kevin - (H) - SNUipp - 55 - SD SNUipp CO-SD FSU
REYNES Michel - (H) - SNUTER - 82
RIEU Sophie - (F) - SNEP - 13 - S3 SNEP AIX-MARSEILLE
RIVE Claude - (H) - SNUipp - 49 - Co-animateur SFRN
RIZZO Nelly - (F) - SNUipp - 41 - SN SNUipp
ROHMER Jacques - (H) - SNUipp - 67 - Trésorier national FSU
ROLET Frédérique - (F) - SNES - 59 - ex SG SNES
ROUBLOT Emmanuel - (H) - SNEP - 971 - S3 SNEP GUADELOUPE
ROUSSET Sandrine - (F) - SNUipp - 6 - SD FSU
ROUSTAN Catherine - (F) - SNES - 77 - S2 SNES
SAID Moinecha - (F) - SNUipp - 976 - SD ADJ SNUipp
SARRASIN Aurélie - (F) - SNES - 75 - SN SNES
SIPAHIMALANI Valérie - (F) - SNES - 75 - Présidente Centre de Formation FSU
SOLDAT Patrick - (H) - SNES - 75 - SN SNES Hors de France
SVRDLIN Andjelko - (H) - SNEP - 13 - SN SNEP
TARDY Antoine - (H) - SNES - 91 - S3 SNES VERSAILLES
TASSEL Stéphane - (H) - SNESUP - 77 - Trésorier national SNESUP
THORAVAL Laurent - (H) - SNETAP - 53 - SD FSU
TRISTAN Christophe - (H) - SNUep - 87 - CO-SD FSU 87
TROUCHAUD Sylvie - (F) - SNASUB - 31 - CAN SNASUB
VESCHETTI Linda - (F) - SNEP - 29 - Trésorière Adjointe FSU
WALTER Svend - (H) - SNES - 86 - SD FSU 86
WEY François - (H) - SNES - 54 - SD FSU 54
YOUNES Rindala - (F) - SNES - 69 - S3 SNES LYON

Liste à l'initiative de l'ÉÉ (École Émancipée)

POINVERT Véronique - (F) - 76 - SN FSU, Educ.
BORNAIS Claire - (F) - 59 - SN FSU, Alter. Service Pub.
MALAISÉ Arnaud - (H) - 75 - CO-SG SNUIPP-FSU
HAYE Marie - (F) - 44 - SN SNES-FSU
QUINTIN Julien - (H) - 60 - SN SNUTER-FSU
RIPOCHE Laurence - (F) - 44 - SNPES-PJJ-FSU
LEBRUN Nathalie - (F) - 59 - BN SNESUP-FSU
ROBERT Julie - (F) - 92 - SG-Adj. SNASUB-FSU
CHARAMOND Corinne - (F) - 77 - SG-Adj. SNAC-FSU
SOUMAILLE Valérie - (F) - 86 - BN SNEP-FSU
RIVOIRE Julien - (H) - 93 - BDFN FSU, Alter. Service Pub.
LE MAREC Marie-France - (F) - 44 - SFR-N FSU
CADREILS Laurent - (H) - 31 - BDFN FSU, Orga. Vie Fédérale
LAUFFENBURGER Isabelle - (F) - 75 - BN SNEUP-FSU
LE BOITEUX Jean-Marie - (H) - 43 - CN SNETAP-FSU
POCHIC Sophie - (F) - 75 - BN SNCS-FSU
M'HEDHBI Emmanuel - (H) - 31 - SNUTEFI-FSU DS Pôle Emploi
ANDRIEUX-HENNEQUIN Nathalie - (F) - 78 - BN SNUAS-FP-FSU
VASLOT Véronique - (F) - 94 - SN SNUTER-FSU
CAILLON Maxime - (H) - 87 - SN SNUITAM-FSU
MONTOLIO Céline - (F) - 12 - BN SNCS-FSU
SCHMITT Julie - (F) - 54 - SN SNES-FSU
MOREAU Emilie - (F) - 49 - BDFN FSU, Situ. personnels
BEKHTARI Grégory - (H) - 92 - BDFN FSU, Droits et Lib.
CORMIER Amandine - (F) - 93 - BDFN FSU, Femmes
VIGOT Antoine - (H) - 76 - CDFN FSU, International

BOUTHORS Stéphane - (H) - 4 - CO-SD SNUIPP-FSU
CROS Rozenn - (F) - 6 - BN SNES-FSU
FAGET Marc - (H) - 9 - CO-SD FSU
BLANCH Dominique - (F) - 11 - CDFD FSU, CFR
BURGAT Jean Louis - (H) - 11 - CO-SD SNUIPP-FSU
BERNAT SANDRAGNE Julie - (F) - 12 - SD FSU
TAVERNIER Valérie - (F) - 12 - Coord. Acad. SNUIPP-FSU
ALAUZET Marga - (F) - 13 - CAA SNES-FSU
CAVALLO Marion - (F) - 13 - CAN SNPES-PJJ-FSU
FOURNIER Sébastien - (H) - 13 - SD-Adj. SNUIPP-FSU
LIBRATY Joëlle - (F) - 13 - SG-Adj. FSU Territ. Marseille
GOUJU Magali - (F) - 14 - Resp. Acad. CPE SNES-FSU
LAVERGNE Stéphanie - (F) - 15 - CO-SD SNUIPP-FSU
MOREAU Elise - (F) - 16 - CO-SD SNUIPP-FSU
BONNET Véronique - (F) - 17 - BN SNEP-FSU
MAILLET Nathalie - (F) - 17 - CO-SD SNUIPP-FSU
CHAMBARLHAC Francis - (H) - 21 - CO-SD FSU
MAUREL Laurence - (F) - 21 - CAN SNESUP-FSU
CONSTANT Samuel - (H) - 22 - BD SNUIPP-FSU
MIGNON Hervé - (H) - 24 - SD-Adj. SNUIPP-FSU
LAURENT Karine - (F) - 25 - CO-SD SNUIPP-FSU
MOREAU Mathieu - (H) - 25 - Sec. Reg. SNPES-PJJ-FSU
TURKI Blandine - (F) - 25 - SN SNUIPP-FSU
VIERON-LEPOUTRE Christian - (H) - 25 - CO-SD FSU
GUIMARD Florimond - (H) - 26 - CO-SD SNUIPP-FSU
LEBOUC Paul - (H) - 27 - BN SNEUP-FSU
ODE Benoît - (H) - 30 - SG-Adj. SNAC-FSU
DESWARTE Bernard - (H) - 31 - CO-SD FSU
ESQUERRÉ-MONTAGNINI Cécile - (F) - 31 - CDFD FSU
GAUTIÉ Olivier - (H) - 31 - SN SNETAP-FSU
NOUGARDE Alexandra - (F) - 31 - SNUTEFI-FSU DS Pôle Emploi
PERILLAT Marie Cécile - (F) - 31 - CO-SD FSU
SEGUIN Alexia - (F) - 31 - CO-SD SNUIPP-FSU
GRÉGOIRE Nathalie - (F) - 33 - SA SNES-FSU
LABORDE Laurence - (F) - 33 - CO-SD FSU
LE LANN Soazic - (F) - 33 - SFR FSU
MARTINEZ Adrien - (H) - 33 - CDFN FSU
KORDJANI Magali - (F) - 34 - CO-SD SNUIPP-FSU
PILLOY Jean - (H) - 34 - CAA SNES-FSU
LAINGUI Héléne - (F) - 35 - CO-SA SNUAS-FP-FSU
PERROT Juliette - (F) - 35 - CAN SNES-FSU
BLANC-LANAUTE Catherine - (F) - 38 - CO-SD SNUIPP-FSU
PÉROZ Manon - (F) - 38 - CAA SNES-FSU
COUSSON Mallorie - (F) - 39 - CO-SD SNUIPP-FSU
GAUTHERON Claude - (F) - 39 - CDFN FSU
DUPARET Séverine - (F) - 39 - CO-SD FSU
LENORMAND Jérôme - (H) - 39 - CO-SA SNEUP-FSU
RIOUFFRAIT Jean-Pierre - (H) - 43 - CO-SD FSU
CHARBONNIER Vincent - (H) - 44 - BN SNESUP-FSU

À l'initiative de

l'ÉÉ (École Émancipée)

Contre les méfaits du capitalisme, pour imposer des alternatives : il y a urgence pour le syndicalisme !

La pandémie de COVID 19 a fait irruption en 2020 dans un monde sous domination néolibérale, plongeant le capitalisme dans la stupeur de sa propre faiblesse face à cette maladie inconnue. Tout en mentant sur leur impréparation, cela a amené la plupart des gouvernements à prendre des mesures archaïques de confinement pour limiter les contaminations, et paralysé de nombreux circuits économiques. La pandémie a avant tout frappé les plus pauvres, fortement renforcé les inégalités sur toute la planète, y compris en France, et provoqué des ravages psychologiques et sociaux dont l'étendue est encore mal cernée à ce jour.

Les désastres écologiques se multiplient, le réchauffement climatique toujours incontrôlé met l'avenir de l'humanité en danger, à un horizon de plus en plus proche : le dernier rapport du GIEC alerte sur la fréquence de phénomènes climatiques extrêmes, susceptibles de multiplier famines et déplacements massifs de populations fuyant les catastrophes.

La recherche du profit maximal à court terme est la principale source de ces catastrophes « non naturelles » en cours ou imminentes. Combattre l'avidité sans limite du capital afin d'imposer le souci de la préservation de l'environnement et le partage des richesses est la tâche fondamentale des mouvements sociaux progressistes à travers le monde. **Le syndicalisme a un rôle essentiel dans ce combat, par ses possibilités de toucher largement les salarié·es, en partant de leurs préoccupations professionnelles, pour mettre en évidence les politiques en œuvre comme les alternatives possibles, et participer à la construction du rapport de force global.**

C'est ce que l'École Émancipée porte comme orientation au sein de la FSU, où les questions propres à chaque secteur, importantes pour le quotidien des salarié·es, ne doivent pas être détachées du contexte politique et social vécu par l'ensemble des citoyen·nes.

Haro sur les pauvres et toujours plus pour les riches !

Le gouvernement ne change pas d'orientation

et fait toujours la guerre aux pauvres. Le puissant mouvement social de décembre 2019 à mars 2020 a fragilisé le projet de **réforme des retraites** et, avec la pandémie, en a eu, momentanément, raison. Malgré deux rejets par le Conseil d'État et l'opposition de tous les syndicats, le gouvernement est parvenu à imposer une **réforme de l'assurance chômage** visant à réduire massivement les prestations versées. Elle va avoir des effets délétères (im)prévisibles pour de nombreux·ses chômeur·euses.

Les grandes déclarations « Quoi qu'il en coûte » de mars 2020 et les promesses de changement de politique ont fait long feu. Si les mesures adoptées par le gouvernement ont pu constituer quelques aides, insuffisantes et inégales d'un secteur à l'autre, elles se sont surtout traduites dans les faits par des milliards d'argent public pour la relance économique, distribués sans conditions sociales ou écologiques, permettant aux grandes entreprises de préserver leur versement de dividendes... Mais rien pour les services publics, pourtant créateurs d'emplois et de lien social ! Et des pans entiers de la population, notamment parmi les jeunes et les précaires, plongés dans une grande pauvreté !

Le gouvernement et plus largement la droite se livrent à une **écœurante chasse à l'électeur-riche d'extrême-droite**, aux relents islamophobes, contribuant ainsi à banaliser le discours de stigmatisation et de haine, xénophobe, sécuritaire et liberticide. Celle-ci se double d'une répression souvent violente des manifestations et de la jeunesse, avec, parallèlement, des privilèges croissants octroyés aux forces de sécurité. Il s'agit de faire oublier en vue des prochaines élections que le **vrai problème est celui des politiques anti-sociales** menées, multipliant injustices et frustrations. Dans cette veine, le gouvernement a fait adopter les lois sur la sécurité globale et sur le « séparatisme ». Il a abrogé l'ordonnance de 1945 en la remplaçant par un code plus répressif envers les jeunes en difficulté. Les conclusions de la Convention citoyenne pour le climat ont été bafouées et travesties, contrairement aux promesses de Macron.

Blanquer et Vidal ont poursuivi leurs réformes sans tenir compte de la pandémie, y voyant même parfois un effet d'aubaine. En niant les difficultés, en ignorant les inégalités induites par les mesures prises, en mentant sur les chiffres et les risques de contamination, les ministres ont montré leur incompétence, accumulé les signes de mépris et conforté leur illégitimité.

Par ailleurs, le gouvernement poursuit son œuvre de **destruction de la Fonction publique**. L'ordonnance sur la négociation est un nouvel outil dans l'arsenal contre le statut des fonctionnaires. Le financement de la protection sociale complémentaire des agents publics par l'employeur est une nouvelle porte d'entrée pour le marché de l'assurance santé, au détriment des solidarités.

Outre les lois évoquées ci-dessus, des mesures de restriction liées à l'état d'urgence sanitaire, dont certaines dispositions inscrites dans le droit commun, ont un impact durable sur les libertés. Alors qu'il faudrait permettre une vaccination la plus massive pour faire vraiment reculer l'épidémie en levant les brevets et en usant de conviction en direction des plus éloigné-es du système de santé, le passe sanitaire est conçu comme un nouvel outil de contrôle et de répression. **Les libertés démocratiques sont mises à mal par ce gouvernement et il faut les reconquérir!**

Un autre monde est possible

Sur le plan social et écologique, des mesures urgentes sont indispensables : renforcement, et non nouvelle mise à mal, de notre système de retraites ; diminution des inégalités par une réforme fiscale et l'augmentation des bas salaires, des minima sociaux et des retraites ; accès de tous et toutes aux droits élémentaires (logement, santé, école, transport) au travers, notamment, de la réhabilitation et du développement des services publics ; répartition des richesses au service d'une société solidaire et d'une transition écologique urgente ; lutte contre la fraude, l'évasion et l'optimisation fiscales, taxation des revenus du capital... Il faut **en finir avec la chasse aux migrant-es** et imposer une politique d'accueil pour tous et toutes les réfugié-es. Il faut **réorienter profondément la politique éducative menée par Blanquer et Vidal (et exiger leur démission)** pour permettre la mise en place d'une école et d'une université également accessibles à tous et toutes, laïques et publiques, non sélectives et sans management hiérarchique. Leurs contenus de formation, exigeants et émancipateurs, formeront des jeunes à même de trouver une place de citoyen-ne acteur-trice dans la société, afin de faire face aux défis auxquels nos sociétés sont confrontées.

Peser pour imposer les alternatives

Notre syndicalisme doit contribuer à élever le niveau du rapport de forces : **rassembler les colères sociales, faire converger les luttes pour un projet de société féministe, solidaire et écologique, agréger les forces associatives, syndicales, politiques progressistes pour construire un front d'opposition pérenne aux politiques ultra-libérales, et leur faire ainsi échec.**

Il y a urgence à rassembler et à agir en mettant avant tout nos forces sur le terrain des mobilisations sociales. Cela nécessite de chercher l'unité d'action pour gagner en efficacité, tout en sachant prendre ses responsabilités. Le rassemblement du syndicalisme de transformation sociale doit enfin franchir des étapes décisives. Le collectif « Plus jamais ça » engage des combats qui articulent les questions sociales et l'urgence écologique : il faut s'employer à développer ce cadre unitaire sur le terrain.

Une FSU combative

La légitimité, le poids et la portée de nos actions syndicales se jouent au plus près des salarié-es et des personnels, titulaires comme précaires. Les coups portés à la Fonction publique et au paritarisme bouleversent le rôle et l'action de notre syndicalisme et l'obligent à se réinventer.

Parce qu'elle n'est pas qu'une addition de syndicats nationaux, et qu'elle ne peut se limiter aux champs de l'éducation, notre fédération doit être un outil efficace pour rassembler les combats et leur donner un cadre collectif. Cela passe par son **aptitude à fédérer les personnels dans les différentes actions** (AG, grèves...). Elle doit aussi, de façon volontariste, poursuivre un travail résolu et permanent avec la CGT et Solidaires pour avancer dans l'unification des forces syndicales de lutte et de transformation sociale, qui doit se discuter et se mettre en œuvre au niveau local et national. Elle doit intervenir au quotidien pour défendre les grands enjeux de notre société (retraites, climat, égalité des droits, égalité femmes/hommes...) et s'engager sans hésitation dans les mobilisations interprofessionnelles, dans la défense des droits et des libertés publiques, dans la dénonciation des violences d'État, dans la lutte contre toutes les discriminations.

L'École Émancipée prend toute sa part dans la construction de la fédération : elle appelle toutes celles et ceux qui partagent ces convictions et ces orientations à travailler et à agir ensemble dans la FSU.

Votez et faites voter pour la liste à l'initiative de l'École Émancipée !

contacts@ecoleemancipee.org

DAVID Mary - (F) - 44 - BN SNESUP-FSU
SIERRA Céline - (F) - 44 - CO-SD SNUIPP-FSU
VALIN Bernard - (H) - 44 - CO-SD FSU
BAUDOUIN Olivier - (H) - 45 - BN SNUEP-FSU
DE SAN MATEO Ghislaine - (F) - 47 - BN SNES-FSU
PERRET Nathalie - (F) - 48 - CS SNUIPP-FSU
HELOU Christophe - (H) - 49 - CO-SD FSU
MARPIILLAT Florence - (F) - 52 - SD SNUIPP-FSU
NICOLAS Isabelle - (F) - 54 - CO-SD SNUIPP-FSU
SOLET Isabelle - (F) - 55 - CO-Reg. Grand Est SNETAP-FSU
RAUCY Luc - (H) - 57 - SFR FSU
WALCZAK Nicolas - (H) - 57 - BA SNES-FSU
HABERA Nicolas - (H) - 59 - BN SNEP-FSU
ROHART Laurie - (F) - 59 - CAA SNES-FSU
ABRAHAM Sophie - (F) - 60 - BDFN FSU
RIPART Pierre - (H) - 60 - CO-SD FSU
VIGUIER Bénédicte - (F) - 60 - CAN SNES-FSU
PONTZEELE Laurence - (F) - 62 - CDFN FSU
LOPEZ Carlos - (H) - 63 - Bureau Auvergne SNPES-PJJ-FSU
MONIER Sandrine - (F) - 63 - SN SNUIPP-FSU
BLANCHARD Mathilde - (F) - 64 - SN SNUIPP-FSU
BOUSQUET Renaud - (H) - 64 - Co-SD FSU
MARTIN Claude - (H) - 65 - Co-SD FSU
END Gauvain - (H) - 67 - SD FSU
MEYER Aurélie - (F) - 68 - BA SNES-FSU
PILLOY Manon - (F) - 69 - BD SNUIPP-FSU
POUPET Sébastien - (H) - 69 - BN SNASUB-FSU
ROLLIN Marc - (H) - 69 - BN SNES-FSU
GRANDVOINET Fanny - (F) - 70 - CO-SD SNUIPP-FSU
CAZIER Mathias - (H) - 71 - CO-SD SNUIPP-FSU
BRASSEUR Philippe - (H) - 72 - BN SNUITER-FSU
CHAUVEL Antoine - (H) - 72 - CDFN FSU
CRISTOFOLI Julien - (H) - 72 - CO-SD SNUIPP-FSU
MASSON Marianne - (F) - 72 - CO-SD SNUIPP-FSU
GENTNER Romain - (H) - 73 - BN SNES-FSU
BOUHADDI Fatima - (F) - 75 - BN SNUITAM-FSU
BOURLET DE LA VALLÉE Audrey - (F) - 75 - BD SNUIPP-FSU
CAVATERRA Eric - (H) - 75 - SA SNUEP-FSU
VERDON Nicolas - (H) - 75 - CAN SNES-FSU
BERCHE Pierre Emmanuel - (H) - 76 - BN SNESUP-FSU
KRUMMEICH Raphaëlle - (F) - 76 - CO-SA SNASUB-FSU
LEFEVRE Clément - (H) - 76 - BDFN FSU
BROUH Christine - (F) - 77 - SNUTEFI-FSU DS Pôle Emploi
GRIGNON Thierry - (H) - 77 - CO-SD SNUIPP-FSU
HERVOUET Elisabeth - (F) - 77 - CDFN FSU
COUPRIE Julie - (F) - 79 - CO-SD SNUIPP-FSU
PALPACUER Lydie - (F) - 79 - CO-SD FSU
DRŪ Nathalie - (F) - 80 - CDFN FSU
BASCOUL Bérengère - (F) - 81 - CO-SD SNUIPP-FSU
MOLES Mathieu - (H) - 81 - CO-SD FSU
MANGENOT Guillaume - (H) - 82 - CO-SD FSU
CAMINADE Pierre - (H) - 85 - BDFN FSU
LEFEVRE Lucie - (F) - 85 - BN SNES-FSU
BORDES Emilie - (F) - 86 - BD SNUIPP-FSU
BIDON Fleur - (F) - 87 - BD SNUIPP-FSU
LAJAUMONT Sonia - (F) - 87 - BN SNEP-FSU
LAFON Stéphane - (H) - 89 - CAA SNES-FSU
FORGERIT Anne - (F) - 90 - CO-SD SNUIPP-FSU
VOILLIOT Christophe - (H) - 92 - SNESUP-FSU
VOLLE Audrey - (F) - 92 - Sec. Reg. SNPES-PJJ-FSU
BESNARD Damien - (H) - 93 - BN SNES-FSU
DRIEU Fleury - (H) - 93 - BD SNUIPP-FSU
MARION Delphine - (F) - 93 - BD SNUITER-FSU
SOMOLINOS Luis - (H) - 93 - SNUTEFI-FSU DS Pôle Emploi
VIRY Stéphane - (H) - 93 - Sec. Reg. SNPES-PJJ-FSU
GUINTRAND Thierry - (H) - 94 - CO-SD SNUIPP-FSU
HEURTEBIZE Hervé - (H) - 94 - BD SNUITER-FSU
MARTIN Catherine - (F) - 95 - BD SNUIPP-FSU
DEHAVANNE Alexandre - (H) - 973 - CO-SD FSU
JAÏR Suley - (F) - 973 - SD SNUIPP-FSU
ARIBAUD Guillaume - (H) - 974 - CO-SD FSU
BILLAUD Léandre - (H) - 974 - CO-SD SNUITER-FSU
DOR Marie-Hélène - (F) - 974 - CAN SNES-FSU
PICARD Christian - (H) - 974 - CO-SD SNUITER-FSU
PORT Saïd Anssiffoudine - (H) - 976 - CO-SD FSU

Liste Émancipation

ABA Eric - (H) - SNES - 13
ALCARAZ Vincent - (H) - SNES - 13
ALOUSSI Rajaa - (F) - SNES - 93
AUGÉ Jean-Louis - (H) - SNES - 3
ANDRÉ Mathieu - (H) - SNES - 29
AUPY-BIAMONTI Brigitte - (F) - SNES - 77
BALU Bernard - (H) - SNES - 94
BARROS Virginie - (F) - SNES - 17
BASTIEN Franck - (H) - SNES - HDF
BELIN Henri - (H) - SNES - 93
BEN ABDALLAH Hajer - (F) - SNES - 13
BEN MOULOUD Malika - (F) - SNES - 13
BERTRAND Héléne - (F) - SNES - 69
BESANÇON Jean-François - (H) - SNASUB - 75
BEYLARD Emmanuelle - (F) - SNES - 13
BIGNON Marine - (F) - SNES - 21
BLANC Stéphanie - (F) - SNES - 75
BLESA Sally - (F) - SNES - 13
BONNARD Michel - (H) - SNUipp - 13
BOURRELY Sylvie - (F) - SNUipp - 83
BOUQUIER Geneviève - (F) - SNES - 13
BRAISAZ Florent - (H) - SNES - 69
BRAUD Claude - (H) - SNESUP - 17
BROCHARD Karine - (F) - SNES - 17
BUSSE Michel - (H) - SNUipp - 17
CANNEVIÈRE Germain - (H) - SNUipp - 78
CARRASSAN Emmanuel - (H) - SNES - 13
CASAS Jorge - (H) - SNES - 69
CHALOT-KONAK Aline - (F) - SNASUB - 75
CHARASSE Renaud - (H) - SNES - 77
CHARLOTTE Tania - (F) - SNES - 93
CHARLUT Rosine - (F) - SNES - 11
CHRÉTIEN Mariann - (F) - SNES - 13
CHRISTOPHE Yu Ying - (F) - SNES - 69
CITTANOVA Denis - (H) - SNES - 93
CLEMENT-GUYADER Nelly - (F) - SNASUB - 76
COAT Céline - (F) - SNES - 59
COHEN-SOLAL Marie-France - (F) - SNES - 93
COMBES-LAFITTE Camille - (H) - SNES - 77
CONTAUX Marie - (F) - SNUipp - 13
COPPOLA Alexandre - (H) - SNES - 13
CORBIN Philippe - (H) - SNES - 44
COULAIS Murielle - (F) - SNES - 17
COZZUPOLI Véronique - (F) - SNES - 83
DA SILVA Serge - (H) - SNES - 29
DAUPHINÉ Quentin - (H) - SNES - 83
DAVID Martine - (F) - SNES - 93
D'HERMIES Suzanne - (F) - SNES - 93
DEBONO Guyliène - (F) - SNES - 13
DECAMPS Catherine - (F) - SNES - 83
DELIGNY Anne - (F) - SNES - 13
DEMELE Claire - (F) - SNUipp - HDF
EDELIN Christine - (F) - SNUipp - 76
DEMKO Boris - (H) - SNESUP - 17
DI STEFANO Virginie - (F) - SNES - 83
DOL Valérie - (F) - SNES - 13
DUBACQ Philippe - (H) - SNES - 44
DUPONT Guillaume - (H) - SNES - 77
DEMELE Nadine - (F) - SNUipp - 47
ENET Maud - (F) - SNES - 17
ERNCT Sophie - (F) - SNES - 94
FASSO Sybille - (F) - SNES - 75
FERES Marie-Claude - (F) - SNES - 87
FIANT Laurence - (F) - SNES - 94
FLEURY Jean-Matthias - (H) - SNES - 94
GERHARDS Clara - (F) - SNES - 44
GOHIN Isabelle - (F) - SNES - 77
GOUDARD Alexandra - (F) - SNES - 38
GUY Marie-France - (F) - SNES - 34
GUYON Didier - (H) - SNES - 17
HENRIO Yannick - (H) - SNAC - 75
HERMAND-SCHEBAT Laure - (F) - SNESUP - 69
HOPITAL Marie-Noëlle - (F) - SNES - 13
HONLE Françoise - (F) - SNES - 57
JOUSMET Raymond - (H) - SNES - 17

Émancipation

Combattre Macron et sa politique, changer la société et le syndicalisme

La crise du Covid, dans laquelle la responsabilité du gouvernement est très lourde (saccage de l'hôpital public, fermetures de lits, scandale des masques, des tests et du début de la vaccination, manipulation des chiffres...), a accéléré les ravages du capitalisme. Ce système, dominé par la concurrence économique, n'engendre aujourd'hui qu'inégalités, destruction de l'environnement et dérèglement climatique, interventions impérialistes et conflits armés dans le monde entier...

En France, Macron, création de ce système, attaque tout ce qui fait obstacle aux profits :

- les services publics et leurs personnels : suppressions de postes, explosion de la précarité et des licenciements, menaces sur les statuts. Dans l'Éducation, c'est la liquidation du bac national, la caporalisation des personnels et le renforcement des hiérarchies. Blanquer veut appliquer les « 12 engagements » du « Grenelle de l'éducation », qui vont dans ce sens : la première chose à faire, c'est donc de quitter les « concertations » à ce sujet ;
- les libertés fondamentales : si la vaccination à l'échelle mondiale est un outil majeur contre la pandémie, le « pass » dit « sanitaire » sert surtout à stigmatiser les classes populaires, étendre le contrôle social et attaquer encore le droit du travail (nombre de personnels sont soumis.es à une obligation vaccinale et menacé.es de suspension de salaire). La mobilisation syndicale pour son retrait est légitime et nécessaire... tout comme les manifestations, où il faut combattre toute influence complottiste ou de l'extrême-droite, en faisant le lien avec les autres lois liberticides (état d'urgence sanitaire, Sécurité Globale, « Séparatisme »)... qui construisent progressivement et durablement un État autoritaire.

De plus en plus, ce système et cette politique sont rejetés. En France comme ailleurs, des luttes surviennent, pour construire un autre avenir : luttes des travailleur-es y compris précaires (Ibis Batignolles, Chronodrive...), des jeunes, des retraité-es, des femmes et minorités de genre, des « gilets jaunes », des défenseur-es de l'environnement, des occupant-es des ZAD et des JAD

(Jardins à défendre), des exilé-es, des anti-racistes, des AED et AESH, AG locales et inter-établissements... elles montrent la volonté de prendre en main son avenir en partant de la base, pas toujours des réseaux militants traditionnels.

Dans cette situation, deux choix sont possibles :

1. Se comporter comme un « partenaire social » respectant globalement l'ordre dominant, en réclamant un « véritable dialogue social » et en participant à d'incessantes « concertations » où le gouvernement enferme les syndicats... ce qui facilite l'application de sa politique. Ou encore s'en remettre à une hypothétique alternance électorale, tout en se refermant sur la gestion routinière d'un appareil bureaucraté.

C'est celui de la direction nationale Unité & Action/École Émancipée.

2. Construire le rapport de force sur des revendications claires, s'appuyer sur les aspirations à l'auto-organisation des luttes et à la démocratie directe (AG souveraines qui se coordonnent à tous les niveaux). C'est le meilleur moyen pour que les personnels s'investissent dans leurs syndicats, mais aussi pour avancer vers une société débarrassée du capitalisme.

C'est celui que propose Émancipation !

Se battre pour les revendications urgentes

1) retrait ou abrogation de toutes les contre-réformes anti-sociales dans la Fonction publique, la Culture, la Santé, l'Éducation, la Recherche...

2) pour une plateforme revendicative unifiante :

- création de tous les postes statutaires nécessaires ;
- fin de la précarité et de la dégradation salariale : réemploi et titularisation immédiate et sans conditions de tous-tes les non-titulaires, un vrai statut pour les AED et AESH, fin du gel du point d'indice et rattrapage des pertes cumulées par des augmentations uniformes pour tous-tes en points d'indice. Salaire minimum à 1 700 euros net ;
- solidarité collective contre l'autoritarisme, le management méprisant, l'intimidation, les sanctions disciplinaires, les entorses à la liberté d'expression ;

- retour à la retraite complète (75 % du dernier salaire) à 60 ans (55 pour le 1^{er} degré) avec 37,5 annuités. Et non à la « retraite par points » ;
- retrait de la réforme de l'assurance chômage, interdiction des licenciements.

Pour une école publique, démocratique et égalitaire

L'école est au cœur des enjeux pour la FSU, il y a urgence à faire face aux dégâts causés par la crise sanitaire et la politique gouvernementale :

- baisse des effectifs par classe, créations massives de postes de toutes catégories ;
- abrogation des réformes de la direction d'école, de l'éducation prioritaire, du recrutement et de la formation des personnels, des lycées (général, technologiques et professionnels) et du bac, de l'université... et de tout ce qui organise l'embrigadement et la soumission des jeunes aux besoins du marché (Service national universel, civique, apprentissage...). Abrogation de Parcoursup pour permettre à toutes les jeunes titulaires du bac la poursuite d'études dans les filières universitaires de leur choix.

Ce serait un premier pas vers une école laïque et émancipatrice pour toutes et tous, sans hiérarchie entre les savoirs :

- en formant des esprits libres et critiques, avec les moyens nécessaires (effectifs, dédoublements...);
- en garantissant dans un cadre national la liberté pédagogique, qui permet des pratiques fondées sur la coopération et non la compétition.

Tout cela implique une scolarité sans orientation précoce. Tout jeune doit pouvoir développer ses potentialités dans tous les domaines, et pas seulement son « employabilité ».

Laïcité

La laïcité, c'est la loi de 1905 : ni paravent de la xénophobie, ni morale « républicaine », ni tolérance des intrusions confessionnelles dans les services publics : c'est une condition pour la liberté de conscience et l'égalité des droits, la pensée libre. La défendre, c'est refuser toute remise en cause de la loi de 1905, abroger tous les dispositifs anti-laïques (loi Debré) et la loi « séparatisme ». Une école émancipatrice et unifiée nécessite la nationalisation laïque de l'enseignement privé sous contrat.

L'action syndicale, pour changer la société !
Bien entendu, ce projet d'école démocratique doit s'accompagner d'un changement de société.

Redonner espoir aux personnels, c'est développer un syndicalisme :

- qui défende des libertés démocratiques : abrogation de l'ensemble des lois et dispositifs liberticides qui se sont accumulés ;
- qui construise la solidarité entre les personnels et entre les luttes : soutien et popularisation des luttes existantes, organisation de caisses de grève notamment pour soutenir les personnels les plus précaires.
- qui organise une intervention militante audacieuse dans les diverses mobilisations sociales, démocratiques, écologistes... même atypiques, pour y porter des perspectives progressistes ;

Féminisme / LGBTI

Les luttes féministes auto-organisées se développent, mettant en avant la charge de travail – rémunéré ou non – des femmes, leur rôle central dans la société et leur précarité. Elles posent la question de la grève féministe, qui nécessite la coordination entre syndicats et collectifs, et le soutien aux mouvements auto-organisés.

Dans les établissements, la jeunesse lutte contre le sexisme et les LGBTI-phobies.

La FSU doit former davantage ses responsables, ses adhérent·es et les personnels sur ces questions encore trop peu considérées.

- qui participe à la lutte contre le racisme, sur une base internationaliste : annulation de la dette des pays dominés, arrêt de la Françafrique et du néo-colonialisme, non à la division orchestrée par le gouvernement et l'extrême-droite avec leur campagne sur « l'islamo-gauchisme » ! Unité de toutes les travailleuses, liberté de circulation et d'installation, régularisation de toutes les sans-papiers, abrogation des accords honteux contre les migrant·es, accueil de tous ceux et celles qui fuient la misère, la guerre et les dictatures !

Ce syndicalisme est indispensable, mais ne se construira pas sans vous : nous vous appelons à y participer, par votre vote mais aussi en rejoignant celles et ceux qui portent une telle orientation syndicale.

**Pour tout contact, pour connaître notre revue
L'Émancipation syndicale et pédagogique :
tendance.emancipation@gmail.com**

VOTEZ ÉMANCIPATION

- JOUAS Isabelle - (F) - SNUipp - 83
- JOUANNY Hélène - (F) - SNES - 11
- GOUDARD Serge - (H) - SNES - 69
- KERENFLEC'H Julien - (H) - SNES - 83
- KETERS Marjorie - (F) - SNES - HDF
- KIZILIAN Claire - (F) - SNES - 69
- KOSTYRKA Gladys - (F) - SNES - 59
- LARTICHAUX Daniel - (H) - SNES - 95
- LÉ Sabine - (F) - SNES - 94
- LE BOURHIS Sylvain - (H) - SNES - 13
- LEFÈVRE Ariane - (F) - SNUipp - 78
- LE ROU Sandrine - (F) - SNES - 93
- LE GALLO Julien - (H) - SNES - 93
- LEVET Philippe - (H) - SNUipp - 76
- ABA Yannick - (H) - SNES - 13
- LINDSKOG Isabelle - (F) - SNES - 13
- LORET DE CROIX Gaëtane - (F) - SNES - 77
- MAMARBACHI Nicolas - (H) - SNES - 75
- MARCHESEAU François - (H) - SNESUP - 86
- MARTIN Edouard - (H) - SNES - 12
- MARTINEZ Marie-Françoise - (F) - SNES - 75
- MASSONNAT Sébastien - (H) - SNES - 84
- MATHERON Yves - (H) - SNESUP - 13
- MÉLINAND Philippe - (H) - SNES - 69
- MILITY Sylvia - (F) - SNUEP - 77
- MOISAN Eric - (H) - SNES - 76
- MORER-DAUPHINÉ Jeanne - (F) - SNUAS-FP - 11
- MOUNIER Stéphane - (H) - SNESUP - 83
- MUXONAT Noël - (H) - SNES - 93
- NADEAU Cyltia - (F) - SNES - 83
- NOITA-GEOFFROY Ghislaine - (F) - SNES - 13
- NOVELLO Marilène - (F) - SNES - 11
- OLIVIER Alexandra - (F) - SNEP - 93
- OTTAVI Nada - (F) - SNES - 13
- OUVRIÉ Natacha - (F) - SNES - 94
- PETIT Isabelle - (F) - SNUEP - 93
- PEYPELUT Jean-Denis - (H) - SNUipp - 47
- PIAZZINI Natacha - (F) - SNES - 75
- PIN Blandine - (F) - SNES - 57
- PINET Christiane - (F) - SNES - 11
- PRADEL Mathieu - (H) - SNES - 94
- PRADELLE Sylvie - (F) - SNES - 75
- PRAT Henri-José - (H) - SNES - 13
- PRÉVOT Karine - (F) - SNES - 44
- PEYPELUT Maylis - (F) - SNES - 58
- PAUL - DI VINCENZO Eliane - (F) - SNES - 44
- REDOUTEY Nicolas - (H) - SNES - 69
- REY Stéphane - (H) - SNES - 54
- RICHARD Diane - (F) - SNES - 11
- RICCI Dominique - (H) - SNES - 75
- RIOUALEN Armelle - (F) - SNES - 13
- RIOU Erwan - (H) - SNUter - 94
- ROBERT Anne-Laure - (F) - SNES - 30
- ROBLAIN Aline - (F) - SNES - 77
- ROSENZWEIG Françoise - (F) - SNES - 60
- ROSSI Nicole - (F) - SNES - 13
- ROTHIOT Carine - (F) - SNES - 54
- RUCHOU Martin - (H) - SNES - 38
- SAUBEBELLE Myriam - (F) - SNUipp - 47
- SCHIMMER Christine - (F) - SNES - 75
- SOLDA Anne-Lise - (F) - SNES - 13
- SOLLE Aurélie - (F) - SNAC - 75
- STAMBUL Pierre - (H) - SNES - 13
- STEFANATOS Angela - (F) - SNES - 75
- TARANTINO Luigi - (H) - SNES - 62
- TORRES Béatrice - (F) - SNES - 83
- TORSET Didier - (H) - SNESUP - 89
- VIET-MARCHAND Daphné - (F) - SNES - 13
- VIVÉ Nathalie - (F) - SNES - 83
- VIGHETTI Patrick - (H) - SNES - 69
- VUAILLE Sébastien - (H) - SNES - 69
- WEISZ Frédéric - (H) - SNASUB - 75
- WOIRHAYE-VUITON Fabienne - (F) - SNES - 69
- ZERROUK Linda - (F) - SNES - 93
- VINAY Olivier - (H) - SNES - 93

Liste Unité, revendications, indépendance syndicale (URIS)

DELAYE Géraldine - (F) - SNUipp-FSU - 67
MIGNOT Yacha - (H) - SNES-FSU - 13
ROUVIERE Nadine - (F) - SNASUB-FSU - 13
LEFEBVRE Jack - (H) - SNES-FSU - 78
TOURNEUR Carine - (F) - SNES-FSU - 21
AURIGNY Jacques - (H) - SNASUB-FSU - 75
DEBORD Sylvie - (F) - SNETAP-FSU - 58
MURAT Jean-Christophe - (H) - SNESUP-FSU - 13
EHLBERGER Carole - (F) - SNICS-FSU - 67
TERMENTZIDIS Konstantinos - (H) - SNCS-FSU - 69
GUÉNOUX Michel - (H) - SNUTER - 21
THIL Pascal - (H) - SNUEP-FSU - 67
AGEORGES LISE - (F) - SNES FSU - 92
AGOSTINI Caroline - (F) - SNES FSU - 92
AISSAOUI Aissa - (F) - SNES FSU - 68
AMATO Jean-François - (H) - SNES FSU - 13
AMILHAT Stéphane - (H) - SNES FSU - 13
ANGNEROH Yann René - (H) - SNES FSU - 78
AUGER JOELLE - (F) - SNES FSU - 93
BALLEJOS ISABELLE - (F) - SNES FSU - 34
BALLY MARIE ANGE - (F) - SNES FSU - 52
BARTTETTE Joël - (H) - SNES FSU - 5
BASTIEN Eric - (H) - SNES FSU - 68
BEAUCHAMP YVON - (H) - SNES FSU - 79
BELIAH Jean-Jacques - (H) - SNES FSU - 71
BENHAMOU DAN - (H) - SNES FSU - 67
BESSET MAURICE - (H) - SNES FSU - 67
BISMUTH SIMONE - (F) - SNES FSU - 92
BLACHE ELISA - (F) - SNES FSU - 67
BODIN Martine - (F) - SNES FSU - 93
BONGARD Antoinette - (F) - SNES FSU - 21
BORGES Joachim - (H) - SNES FSU - 95
BOURNE CHASTEL Christine - (F) - SNES FSU - 13
BOUET Philippe - (H) - SNES FSU - 21
BOURSE Alexandra - (F) - SNES FSU - 21
BRETER Kelly - (F) - SNES FSU - 78
BUFFARD Elisabeth - (F) - SNES-FSU - 13
BUIRE MICHEL - (H) - SNES FSU - 69
CABANTOUS STEPHANIE - (F) - SNES FSU - 34
CAILLE Christelle - (F) - SNES FSU - 69
CAMMAS Guillaume - (H) - SNES FSU - 68
CAPDEVILLE Marie-Claude - (F) - SNES FSU - 31
CATALOGNE Jean - (H) - SNES FSU - 75
CHAUVET Serge - (H) - SNES FSU - 68
CHENAVAZ LYDIE - (F) - SNES FSU - 13
CHEVALIER Monique - (F) - SNES FSU - 77
CLAUDEON CAROLE - (F) - SNEP - 78
COLLAY MARIE CLAUDE - (F) - SNES FSU - 42
COMBE Sophie - (F) - SNASUB - 13
CORNU-SALMI Agnès - (F) - SNUipp FSU - 67
DAHAN DANIELLE - (F) - SNES FSU - 69
DANRY Edith - (F) - SNES FSU - 21
DE CHAUMARAY HUGUES - (H) - SNASUB FSU - 75
DE CHAUMARAY ISABELLE - (F) - SNES FSU - 75
DE ROHAN CHABOT Jean - (H) - SNES FSU - 58
DELVA Laurent - (H) - SNCS - 21
DESBROSSE Marc - (H) - SNES FSU - 69
DESUMER Vivien - (H) - SNUipp FSU - 57
DETONGNON Marion - (F) - SNASUB - 13
DIAZ VALERIE - (F) - SNES FSU - 13
DREIDEMY Véronique - (F) - SNUipp FSU - 67
DUBESSY Jean - (F) - SNCS - 54
ELIES ISABELLE - (F) - SNES FSU - 21
ESKENAZI Line - (F) - SNES FSU - 93
ESTEVE Serge - (H) - SNUipp-FSU - 34
FLOURY Emmanuelle - (F) - SNES FSU - 49
FORTIN SIBEL - (F) - SNES FSU - 13
FUK CHUN WING JONATHAN - (H) - SNES FSU - 93
GAGELIN STEPHANE - (H) - SNES FSU - 21
GARCIA PATRICIA - (F) - SNES FSU - 21
GARNIER Lorraine - (F) - SNES FSU - 92
GATOUILLET PHILIPPE - (H) - SNES FSU - 21
GAUDILLERE Nadine - (F) - SNES FSU - 69
GAY Isabelle - (F) - SNUipp FSU - 57
GENTY Jérémie - (H) - SNES FSU - 78

Unité, revendications, indépendance syndicale (URIS)

Que doit faire notre syndicat ? Signer les accords proposés par le gouvernement ?

Ou dire en toute clarté :

Recrutement, tout de suite, maintenant, de dizaines de milliers d'enseignants, d'AED, d'AESH, de personnels administratifs, techniques et médicaux, réemploi de tous les contractuels, abrogation des contre-réformes du bac et du lycée.

En cette rentrée

Après un an et demi de crise sanitaire, parmi les personnels dominent les sentiments d'épuisement professionnel, de travail empêché, de sacrifice de la jeunesse. Mais le gouvernement n'a décidé aucun recrutement supplémentaire, aucune politique pour protéger réellement agents et élèves. Dans ces conditions, la FSU doit exiger du ministre qu'aucun agent non vacciné (Psy-ÉN, IS...) ne soit sanctionné par une suspension et la perte de salaire comme le prévoit le « passe licenciement » du gouvernement.

Nos élèves ont perdu des millions d'heures de cours du fait du manque de remplaçants, du confinement et des mesures de demi-jauge ! Un immense effort de rattrapage est nécessaire. Cela passe par des recrutements en masse. Le gouvernement répond par la suppression de 1 883 postes dans le second degré et le refus de réemployer des milliers de contractuels.

Dans le même temps, le gouvernement multiplie les protocoles d'accord avec les organisations syndicales.

Comment comprendre que les responsables de la FSU aient signé en mai 2021 l'accord de méthode organisant la négociation sur la Protection sociale complémentaire (PSC), et en juillet l'accord sur le télétravail dans la Fonction publique ?

Quel est le contenu des accords avec les ministres Blanquer et de Montchalin ?

Le projet d'accord sur la PSC devrait déboucher sur la signature d'un accord à l'automne. Il acte l'aide à la cotisation à la complémentaire santé pour les actifs : un maigre gain de 15 €/mois. Retraités et contractuels en sont exclus. Ce dispositif brise les solidarités intergénérationnelles actifs-retraités, principe

fondateur de la Sécu de 45, et menace toutes les garanties en matière de remboursement des dépenses de santé et de prévoyance. Un panier de soins, restrictif, serait institué. C'est une machine de guerre contre la Sécu. La FSU doit refuser de signer cet accord.

Comme organisation syndicale nous savons que le télétravail affaiblit les relations sociales, qu'il peut générer des troubles dus à l'isolement, et qu'il affaiblit les capacités d'action syndicale.

L'accord permet que le télétravail soit imposé en cas de « circonstances exceptionnelles ». Les enseignants ne seraient pas exclus de ce dispositif alors qu'ils l'étaient dans l'arrêté fonction publique de 2018. La FSU doit demander que les enseignants ne soient pas concernés par cet accord.

Grenelle de l'éducation : enfumage et transformations inacceptables du système éducatif

Les groupes de travail du Grenelle de l'éducation se tiennent avec la participation de représentants syndicaux, dont ceux de la FSU.

La maigre « revalorisation » des enseignants annoncée vise à masquer les régressions en matière de garanties statutaires et de droits des personnels :

- création d'un statut de directeur d'école « conférant autorité décisionnelle et fonctionnelle » ;
- retour de l'avancement au mérite et renforcement de la gestion managériale des carrières ;
- réflexion autour de la création d'un temps de travail supplémentaire aux Obligations Réglementaires de Service actuelles (en clair : de nouvelles missions) ;
- contractualisation d'établissements scolaires ;

- chefs d'établissements recrutant leurs équipes en dehors des règles du mouvement.

À Marseille Macron a annoncé que dans 50 écoles les directeurs pourraient recruter les enseignants.

Ces annonces illustrent la politique du gouvernement : faire exploser le statut des enseignants et le caractère national de l'École. Nous devons demander leur retrait.

Faut-il demander la remise à plat de la réforme du bac ou son abrogation ?

Lors du CDFN de juillet, à notre demande d'exiger l'abrogation de la réforme du lycée il a été opposé la demande de « remise à plat ». Les mots ont un sens. La remise à plat peut permettre de conserver tout ou partie de cette réforme. Demander l'abrogation, c'est demander la suppression de la totalité de cette réforme, notamment l'extension de la part du contrôle continu. C'est demander le retour à des épreuves terminales, nationales et anonymes.

Le recrutement d'enseignants, maintenant ou plus tard ?

Depuis maintenant un an, à chaque Conseil National, nous proposons de mettre en avant l'exigence d'un recrutement massif d'enseignants, d'AED, de CPE, d'AESH, de personnels administratifs, techniques et médicaux pour nous permettre de réaliser nos missions, et permettre un enseignement en effectifs allégés. Et aux élèves de bénéficier de l'ensemble des heures de cours auxquelles ils ont droit.

Au CDFN des 2 et 3 février, nous avons déposé un amendement demandant le recrutement immédiat de dizaines de milliers d'enseignants. Il a été intégré au texte. Fort bien. Mais le rapporteur a enlevé le mot « immédiat ». Faut-il attendre 2022 ? 2023 ? C'est maintenant, face au Covid, qu'il faut le recrutement de dizaines de milliers d'enseignants.

Lors de la réunion tenue avec le ministre le 1^{er} avril, les représentants de la FSU ont demandé des « demi-groupes en collège obligatoires » et le « recrutement de personnels territoriaux, d'AED ».

Recrutement de territoriaux, recrutement d'AED, bien sûr. Et les enseignants ? Demander des demi-groupes obligatoires sans exiger le recrutement de milliers d'enseignants a conduit à ce que les élèves fassent les frais de l'austérité imposée à l'Éducation nationale en n'ayant plus que 50 % des cours.

Le ministre se refuse à embaucher des enseignants. Le SNES-FSU note que depuis 2017, 7 470 emplois d'enseignants ont été supprimés dans le second degré, soit l'équivalent de 166 collèges alors que l'argent existe : les 560 milliards des plans de relance successifs. En Espagne, 39 000 enseignants ont été recrutés, en Italie 40 000.

Un mouvement est engagé par les enseignants avec les parents

Des grèves ont été organisées dans de nombreux établissements et des rassemblements ont eu lieu devant les rectorats ou les inspections académiques.

Les AED étaient en grève le 19 janvier pour un vrai statut, l'augmentation de leurs salaires, des embauches massives. Les AESH se mobilisent pour un vrai statut et contre la mise en place de pôles (PIAL) qui les contraignent à prendre en charge de plus en plus d'élèves. Nous sommes appelés à la grève le 23 septembre dans l'éducation et le 5 octobre sur le plan interprofessionnel. Rappelons-nous que la succession de journées d'action contre la réforme des retraites ou la loi EL Khomri, n'a pas permis de faire reculer le gouvernement. Peut-on espérer faire reculer Blanquer et Macron avec une succession de journées d'action ?

Le mandat de la FSU doit être clair

Il est urgent que la FSU s'adresse aux autres fédérations pour revendiquer dans l'unité :

- Recrutement immédiat de dizaines de milliers d'enseignants, de personnels administratifs, techniques, médicaux avec la réquisition des locaux nécessaires, et l'annulation des 1883 suppressions de postes prévues à la rentrée dans le secondaire.
- Un statut de fonctionnaire pour les AESH.
- Augmentation générale du point d'indice et revalorisation sans « contreparties ».
- Maintien de notre statut, respect de la liberté pédagogique.
- Abrogation des réformes du lycée, du baccalauréat et de Parcoursup : pour le retour à un baccalauréat, premier grade universitaire donnant accès à la filière de son choix, avec des épreuves terminales, nationales et anonymes.
- Abandon du plan « École d'avenir à Marseille ».
- Défense de la Sécurité sociale, non à la signature de l'accord sur la protection sociale complémentaire.
- Retrait définitif de la réforme des retraites

- GEMBERLE Jean - (H) - SNES FSU - 68
- GIBERT PHILIPPE - (H) - SNES FSU - 30
- GUTIERREZ LAURENT - (H) - SNES FSU - 21
- HERON Corinne - (F) - SNES FSU - 92
- HOOHS Muriel - (F) - SNES FSU - 68
- HOYET PIERRE ALAIN - (H) - SNES FSU - 13
- HUIN Stéphanie - (F) - SNES FSU - 88
- HUSSON Stanne - (F) - SNUipp FSU - 67
- JALLOT Pierre - (H) - SNES FSU - 19
- JARRY Lola - (F) - SNES FSU - 93
- JOST Nathalie - (F) - SNUIPP FSU - 67
- JOUCLA Hélène - (F) - SNUipp-FSU - 34
- JUNG Françoise - (F) - SNUipp FSU - 67
- JUNG Raphaëlle - (F) - SNUipp FSU - 67
- KHIATHI Myriam - (F) - SNUipp FSU - 67
- KLEIN Vincent - (H) - SNUipp FSU - 67
- KRETZ Laurence - (F) - SNES FSU - 57
- LABAT Bernard - (H) - SNUipp FSU - 11
- LACOUDRE Fabien - (H) - SNES FSU - 93
- LAUNAY CLEMENT - (H) - SNES FSU - 21
- LEFEBVRE Michel - (H) - SNES FSU - 93
- LEGNANI PATRICE - (H) - SNES FSU - 13
- LEMOINE Angélique - (F) - SNES FSU - 67
- LESSAVRE-MERLE Sophie - (F) - SNES FSU - 21
- LE TUHAUT Patrick - (H) - SNASUB - 29
- LEUDIERE Léone - (F) - SNASUB - 29
- LEUTREAU Benoît - (H) - SNES FSU - 21
- LEVECQUE Anne-Catherine - (F) - SNUipp FSU - 57
- MACHERY Eric - (H) - SNES FSU - 70
- MARC Patricia - (F) - SNES FSU - 21
- MEIGNANT Anne-Sophie - (F) - SNES FSU - 92
- MERTZ ERIC - (H) - SNUipp FSU - 67
- MIRA Amande - (F) - SNES FSU - 78
- MONNOT Fabrice - (H) - SNES FSU - 68
- MONOT Adeline - (F) - SNUipp FSU - 57
- NOYER Vincent - (H) - SNUIPP - 67
- OUKKAL DJAMEL - (H) - SNES FSU - 13
- PAGANO Isabelle - (F) - SNES FSU - 78
- PAILLOUX MARIE - (F) - SNES FSU - 13
- PELLERIN CHRISTOPHE - (H) - SNES FSU - 21
- PÉRÉ Jacques - (H) - SNES FSU - 77
- PICON Denis - (H) - SNES FSU - 69
- PIQUET Marie-Louise - (F) - SNES FSU - 93
- PITT Joël - (H) - SNETAP - 48
- POTTIER Dominique - (F) - SNES FSU - 69
- RAHANIAN Séverine - (F) - SNES FSU - 77
- RAVEL Eldina - (F) - SNES FSU - 21
- RENAUD Hélène - (F) - SNUipp FSU - 69
- REVOLLON BERNARD - (H) - SNUPEP FSU - 67
- RISTORI JEAN LUC - (H) - SNES FSU - 13
- ROLLER Zahia - (F) - SNUipp FSU - 67
- ROUX Laurent - (H) - SNES FSU - 93
- ROUX Olivier - (H) - SNES FSU - 2A
- ROZANES Bruno - (H) - SNES FSU - 69
- RUELLO Fanny - (F) - SNES FSU - 50
- SCANZI CLARA - (F) - SNES FSU - 93
- SCHUBLIN Adèle - (F) - SNUipp FSU - 67
- SERNA ALARCON Immaculada - (F) - SNES FSU - 78
- SERRATRICE Hélène - (F) - SNES FSU - 21
- SOTO Madeleine - (F) - SNES FSU - 30
- SUCHARD Anne Sophie - (F) - SNES FSU - 95
- VALERY Isabelle - (F) - SNASUB - 13
- VALLET Pierre - (H) - SNES FSU - 21
- VALLOO Sylvie - (F) - SNES FSU - 21
- VAN DEN BROCK Johann - (H) - SNES FSU - 68
- VENDEVILLE MARIE - (F) - SNES FSU - 13
- VEYSSIERE Bernard - (H) - SNCS - 19
- VIGNAUD Alexandre - (H) - SNES FSU - 21
- VILLAEYS Florence - (F) - SNUipp FSU - 67
- WILLIOT AGNES - (F) - SNES FSU - 13
- WOLF Carmen - (F) - SNUipp FSU - 57
- WOLLENSCHIEDER MICHELE - (F) - SNES FSU - 68
- WOOG Laura - (F) - SNUipp FSU - 67
- ZARZELLI Marie-Dominique - (F) - SNUipp FSU - 2A
- BILLARD-ISCHER Marie José - (F) - SNES-FSU - 52

Pour tous contacts

Géraldine Delaye, geraldine.delaye@aliceadsl.fr ;

Yacha Mignot, yacha.mignot@gmail.com

Liste Front Unique

SCHNEIDER Mireille - SNES - 57
DUTHEIL Denis - SNUIPP - 92
SAINT-LAGER Marie-Claire - SNCS - 38
PANTHOU Eric - SNASUB - 63
ROUSSELY Delphine - SNES - 84
BREDA Yvon - SNES - 59
BLEGENT Yannick - SNUIPP - 63
AURAND Patrice - SNASUB - 91
CHAIZE Nathalie - SNES - 13
ROUGERIE Olivier - SNES - 63
SPINAZZE Jean-Michel - SNES - 30
GORCE Julien - SNUIPP - 93
CHUZEVILLE Edouard - SNES - 69
BARATHON Julien - SNES - 63
LINQUE Benoît - SNASUB - 75
MICHEL Boris - SNEP - 18
CLERMONT Agnès - SNES - 92
RIZZO Robert - SNUEP - 13
ANKAOUA Yves - SNUIPP - 34
GALTIER Fabrice - SNESUP - 63
ROBERT Frédéric - SNES - 34
MAILLARD Jean-Marie - SNCS - 75
BERNARD Denis - SNUIPP - 54
BURLAUD Julie - SNEP - 18
MICHEL Roland - SNES - 63
VERSE Florence - SNASUB - 34
FAUGIER Thierry - SNES - 63
CHACORNAS Kareen - SNUIPP - 30
GAULARD Mylène - SNESUP - 38
GODARD Jean-François - SNUEP - 63
ROUSSELY Jean-Louis - SNES - 63
PHILIPPE Erwan - SNASUB - 6
DEPLAT Elise - SNAC - 33
DEBAIR Martine - SNUIPP - 75
SUBIRATS Nathalie - SNES - 971
VYE Oriane - SNASUB - 63
LOPEZ Juan-Antonio - SNUIPP - 34
TANNE David - SNUTER (SUPAP) - 75
CAVALLUCCI Rémy - SNASUB - 91
BERGE Isabelle - SNEP - 84
TONNERRE Jean-Marc - SNCS - 38
LANZI Patrick - SNUEP - 4
BELLVER Elodie - SNUIPP - 34
DE MAUPEOU Anne - SNASUB - 59
JOFRE Laurence - SNES - 84
DESSIN Julien - SNUIPP - 92
OGIRON Stève - SNASUB - 78
MASSABEAU Katia - SNUIPP - 92
NEULLAS Hélène - SNES - 63
DELEANG Céline - SNASUB - 93
COVELO David - SNES - 84
TIMSIT Youri - SNCS - 83
GUICHENDUCO Chantal - SNUIPP - 54
GUILLOT Jean-Pierre - SNES - 63
CORREIA Oswald - SNES - 31
CHALENDARD Olivier - SNASUB - 26
DUPOUX Odile - SNES - 63
LAMARQUE Frédéric - SNES - 75
PUEL Carine - SNUIPP - 66
FIGUE Richard - SNES - 3
METTEN Michèle - SNES - 57
DELTRIEUX Marie-Françoise - SNASUB - 13
ROUSSELY Catherine - SNES - 63
FRAYSSE Nathalie - SNCS - 6
CAMMAL Jean-Jacques - SNUIPP - 34
VOLDOIRE Bernard - SNES - 63
JULLIEN Bruno - SNASUB - 6
LE MEUR Christine - SNES - 85
JAL Jean-Baptiste - SNEP - 84
BERNIER Aude - SNUIPP - 12
HERLAUT Alexandra - SNES - HDF
VAYSSIERE-GASPARD Vaérie - SNASUB - 34
MERLE Anne - SNES - 63
BAYON Marie-Françoise - SNUIPP - 92
CHAUVIN Cédric - SNES - 34
MONDON Ghislaine - SNES - 63

Front Unique

Le gouvernement Macron-Castex-Blanquer disloque l'enseignement public, pulvérise les statuts, liquide le bac et les diplômes nationaux, attaque la grille de rémunération de la fonction publique et réprime toute manifestation d'opposition à sa politique.

Ce gouvernement est l'ennemi des enseignants, des fonctionnaires, des travailleurs ! La direction de la FSU doit enfin rompre la concertation-collaboration avec lui !

*Macron et son gouvernement veulent
des chefs dans les écoles !*

À Marseille le 2 septembre, Macron a multiplié les attaques contre les enseignants et indiqué vouloir imposer dans 50 écoles le recrutement des instits par les directeurs. Ce serait l'autonomie des écoles avec à leur tête un chef qui, relais de la hiérarchie, aurait autorité sur les enseignants. La proposition de loi Rilhac (sur la direction d'école) qui poursuit le même objectif revient à l'Assemblée nationale fin septembre. Et début juillet, s'appuyant sur les « conclusions » du Grenelle, Blanquer avait imposé, dès cette rentrée, l'application anticipée de cette loi pour certains directeurs. Il faut noter que cette annonce de Blanquer a été faite au cours d'un des nombreux « groupes de travail » de l'agenda « social » du ministère dont l'objet est d'associer les représentants syndicaux aux attaques gouvernementales. **Pour briser cette offensive majeure contre les instits, la FSU et le SNUipp doivent :**

- **refuser clairement toute autorité hiérarchique pour les directeurs d'école et se retirer, sans délai, des groupes de travail sur la direction d'école ;**
- **exiger le retrait pur et simple de l'expérimentation de Marseille, de la loi Rilhac et des décisions de Blanquer concernant les directeurs ;**
- **réaliser le front uni des syndicats concernés pour imposer ces retraits.**

Le Grenelle de l'éducation : une offensive « systémique » contre le cadre national de l'enseignement et contre les statuts.

La seule finalité du Grenelle de l'éducation dont les conclusions avaient été commandées par Blanquer, était de donner une

assise « concertée » à une offensive « systémique » contre le statut et le cadre national de l'enseignement.

La revalorisation, sauce Blanquer, ce sont des primes pour une fraction des enseignants et en aucun cas de véritables hausses de traitement. Et depuis 10 ans, avec le blocage du point d'indice, le pouvoir d'achat de tous les fonctionnaires a diminué malgré les avancements d'échelon.

Mais surtout cette pseudo-revalorisation vise à masquer l'essentiel :

- Recrutement par « validation des acquis de l'expérience » donc sans concours et hors statut.
- Instaurer dans le second degré une hiérarchie intermédiaire (« permettre aux enseignants qui le souhaitent d'exercer avec des services mixtes (assistance à l'inspection, aide aux chefs d'établissements) »).
- Au nom d'une gestion « au plus près des territoires » et d'une « révolution des ressources humaines », en finir avec le barème pour les affectations pour parachèver la liquidation des commissions paritaires.
- Renforcer « l'autonomie des établissements », développer leur « auto-évaluation » selon laquelle, les établissements se verraient attribuer des moyens spécifiques au travers d'un « contrat » passé avec le rectorat. Tout concourt à développer la concurrence entre établissements et entre personnels, tant pour les moyens que pour le recrutement.

Alors les représentants de la FSU et de ses syndicats nationaux doivent **rejeter clairement toutes les mesures du Grenelle et quitter sans délai les groupes de travail dans lesquels le gouvernement les décline.**

Fonctionnaires : le gouvernement veut en finir avec la grille de rémunération de la fonction publique au travers d'une « conférence sur les perspectives salariales ».

Le 6 juillet, la ministre de la FP a annoncé que le point d'indice resterait bloqué comme il l'a été tout au long du quinquennat de Macron. La ministre a justifié « une rupture assumée avec les augmentations générales du point d'indice pratiquées lors des précédents quinquennats : à la fois inéquitables et coûteuses ». Elle a dénigré « un système de rémunérations et de progression de carrières à bout de souffle, dont les défauts structurels et d'attractivité ont été révélés par la crise ». Et elle a annoncé « entre juillet et février, une conférence inédite pour repenser le système de rémunération et de carrière ». Cette « conférence sur les perspectives salariales » ayant pour but « d'établir un diagnostic sur les rémunérations et les carrières dans la fonction publique et de proposer des pistes d'évolution. Ses conclusions sont attendues en mars 2022. »

Blocage éternel revendiqué du point d'indice, liquidation de la grille de rémunération des fonctionnaires, avec à la clef la volonté de généraliser un système de primes individualisées et à la tête du client prélude à la liquidation du statut de la fonction publique. Et pourtant, les représentants syndicaux ont simplement pris acte du nouveau blocage sans claquer la porte et n'ont pas déclaré refuser de participer à la « conférence sur les perspectives salariales ». Pire, moins d'une semaine après, le 13 juillet, ils signaient tous un scandaleux accord sur le télétravail dans la FP et n'hésitaient pas, sans vergogne, à « poser », sagement rangés aux côtés de la ministre, alors qu'elle brandissait cet accord, tel un trophée. Et cela, alors que la veille, Macron déclarait de nouveau la guerre à nos retraites et affirmait : « La seule solution est de continuer à bousculer le système et les positions établies, les rentes, les statuts. »

Moins de 2 ans après la promulgation de la loi de transformation de la FP, une semaine après le nouveau blocage du point d'indice, et alors que le gouvernement piétine sans répit les fonctionnaires, cette photo leur donne à penser qu'ils ne peuvent compter sur les dirigeants de leurs syndicats. C'est insupportable !

Après la loi d'août 2019 contre la FP qui en particulier liquidait les commissions paritaires, après la LPR et ses décrets qui visent à anéantir les statuts dans l'enseignement supérieur et la recherche, c'est l'ensemble des fonctionnaires qui sont désormais confrontés à une offensive générale contre leur statut.

La défense du statut implique la préservation intransigeante de la grille unique de rémunérations basée sur le point d'indice. La FSU doit réaffirmer cette exigence, dénoncer les attaques gouvernementales et refuser de participer de quelque manière que ce soit à l'opération « conférence sur les perspectives salariales de la FP ». Personne ne peut oublier que c'est grâce à la concertation intense des représentants syndicaux de la FP avec le gouvernement que celui-ci a pu faire passer sa loi de destruction de la FP d'août 2019. Et pour améliorer réellement le pouvoir d'achat de tous les fonctionnaires, la FSU doit combattre pour une importante augmentation du point d'indice.

Le gouvernement Macron-Castex-Blanc, gouvernement de guerre contre les travailleurs.

Ce gouvernement s'en prend violemment aux enseignants aux fonctionnaires et réprime violemment et à grande échelle. On ne peut citer, tellement ils sont nombreux, tous les cas de personnels qui ont subi la répression administrative pour avoir tenté de combattre la politique gouvernementale (Melle, Nîmes, Bordeaux, Clermont, Rennes, Bobigny, etc). Mais aussi la terrible violence policière contre les manifestants et particulièrement contre la jeunesse.

Avec sa loi « passe sanitaire », ce gouvernement réduit radicalement les libertés publiques et veut priver de salaire et d'emploi certains travailleurs non-vaccinés.

Ce gouvernement prépare la plus violente offensive contre les retraites, il réduit drastiquement les indemnités chômage, il veut faire payer le train aux cheminots et le rendre gratuit pour les flics.

Plutôt que de préparer le ralliement au vote Macron au nom du « danger de l'extrême droite », la responsabilité de la FSU est de rompre la concertation et d'œuvrer jusqu'au bout à la réalisation d'un front uni des syndicats pour l'affronter et lui infliger une défaite.

Soutenez cette orientation en votant pour la liste Front Unique !
Le 10 septembre 2021 (frontunique.com)

MONDON Ghislaine - SNES - 63
THOMAS Laurent - SNES - 12
MAUVIEUX Martine - SNASUB - 75
CHEVRIER Jean-Baptiste - SNES - 63
DOURLHES Géraldine - SNUIPP - 69
PIERRON Emmanuelle - SNASUB - 75
RAYMOND Chloé - SNES - 34
CASTEL Jean-Marc - SNES - 30
PICHON Blaise - SNESUP - 63
HAMIEUX Pauline - SNASUB - 69
RASSAT Emmanuel - SNUIPP - 34
SENS-MEYE André - SNES - 84
MAC LEOD Hélène - SNCS - 75
BUISSON Laurent - SNES - 66
ALBERTI Brigitte - SNUASFP - 84
FESTAS Anne - SNES - 15
LAMBERT Brice - SNUIPP - 93
RIVIER Sylvain - SNASUB - 78
CHAUMART Corinne - SNES - 92
BACQ Félix - SNES - 94
BESSON Mireille - SNCS - 13
SANTONI Amandine - SNUIPP - 92
ROBERT Nathalie - SNASUB - 63
SAINTÉ COLOMBE Claude - SNES - 63
FELTEN Agnès - SNES - 54
BREYTON LAVENIER Maryline - SNUIPP - 92
HEMON CHATELET Catherine - SNES - 84
JEAN-BAPTISTE Maurice-Christian - SNASUB - 91
GALTIER Isabelle - SNES - 63
JOLIVET Rosemarie - SNES - 30
LETOUBLON Antoine - SNESUP - 85
COUTEAU Thomas - SNES - 30
BARBAT Claire - SNUIPP - 63
VILAIN Alexis - SNES - 63
DEGUIN Marie-Madeleine - SNASUB - 69
LEBENTAL Mélanie - SNESUP - 91
DUTERTRE Thibault - SNUIPP - 92
CLAUDEPIERRE Anaïs - SNES - 34
LEMARCHAND Annie - SNCS - 75
JONQUET Gilles - SNES - 30
HAREWOOD Audrey - SNASUB - 91
MICHEL Claire - SNES - 63
IMBERT Laurence - SNUIPP - 18
LAFLEURIEL Magali - SNES - 63
DANGLARD Annie - SNASUB - 63
ESNAULT Marie-Laure - SNUIPP - 93
MILHABET Karine - SNUTEFI - 63
NORMAND Adrien - SNESUP - 21
CHHEN Alexis - SNES - 57
THOUMIEUX Nicolas - SNASUB - 63
MARTINEZ Pierline - SNES - 69
JOUART Estelle - SNUIPP - 92
TORKINGTON Sally - SNES - 84
BRANCATO Jean-Patrice - SNES - 13
ROMANO Renée - SNASUB - 63
KAPUSTA Frédéric - SNCS - 75
MOHAMED AHMED Shona - SNUIPP - 92
MAILY Amélie - SNES - 30
SAHED Nadia - SNASUB - 6
MERCIER Sandrine - SNES - 69
BRAULT Céline - SNUIPP - 92
ROUET Philippe - SNASUB - 974
QUAGGETTO Michel - SNCS - 75
VIVO Marie-Christine - SNES - 30
ANGEMONT Paul - SNASUB - 91
CAZAUX Michel - SNES - 84
SHAL Souhaila - SNUIPP - 92
CHABAUD Claudine - SNASUB - 91
DENREE Michèle - SNEP - 34
LAURENT Fabienne - SNES - 63
FERRERO Farida - SNASUB - 6
MECHMACHE Myriam - SNES - 34
MARTIN DE CHAMAS Stéphanie - SNASUB - 38
JOURNIAC Nicole - SNES - 34
SILBANDE Sylviane - SNASUB - 91

10^{ème} CONGRÈS NATIONAL
METZ 31 janvier au 4 février 2022

Metz
2022



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

U.
F.S.U.